

POLICE MAGAZINE



UN PARRICIDE DORT

John Mills, d'Inez (Kentucky), étrangla sa vieille mère, âgée de 72 ans, au cours d'une crise mystique. (Voir page 13.) John Mills appartenait à la société « les Langues inconnues », qui célèbre en secret un culte orgiaque. (I. N. P.)

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Le vice du vieux monsieur

C'est un vieux monsieur d'aspect tout à fait comme il faut. Il porte — ou il portait — à sa boutonnière une des décorations les plus hautes qui puissent conférer l'honneur ou, du moins, son apparence.

De sa profession, il est riche et considéré. Sa famille est connue. Lui habite un hôtel particulier.

Nonobstant tous ces avantages, il se présente très modestement à la barre de la XVI^e Chambre correctionnelle. Cependant, il ne l'aborde qu'en qualité de témoin, alors que, dans le box des prévenus, deux personnages assez dissemblables d'attitude y sont cités de son fait.

Ce sont P. N... et J. B... N..., agent d'affaires, a des cheveux gris, la figure rase, des lunettes d'or et une apparence presque honnête à force d'être confortable. J. B... est un individu chafouin, sans âge, au nez retors, à la bouche mince, avec un pli canaille dans son visage fripé.

L'affaire est singulière. Et il faut d'assez longs développements pour en recréer l'atmosphère et en narrer les péripéties. Le vieux monsieur, après une longue vie toute pleine d'honneurs, semble avoir sombré dans le gâtisme. Du moins est-ce là la meilleure excuse qui pourrait être formulée en sa faveur.

Bref, il était déjà arrière-grand-père lorsqu'il se prit à sacrifier à des penchants anormaux. On le voyait aux heures nocturnes, profitant d'une brune complice, faire d'étranges rencontres de tristes adolescents et de joveux reprochables, dans les environs des petits jardins du Luxembourg qui confinent à l'avenue de l'Observatoire.

Souventes fois, les inspecteurs de la Sûreté remarquèrent son manège et durent même intervenir. Il semble bien qu'ils intervinrent avec modération et que de hautes recommandations épargnèrent à ce vieillard chargé d'ans certains et d'honorabilité possible des ennuis correctionnels.

Ses enfants, désolés, intervinrent. Longtemps, un domestique spécial fut chargé de le suivre et de le détourner de son funeste entraînement. Mais, un jour, un drame éclata.

Parmi les étranges et regrettables relations entreprises par le vieillard, il convient tout spécialement de noter celle de deux petits chénapans qu'on n'a pas pu retrouver et qui répondaient, instantanément d'ailleurs, au vocable trop significatif de « Tototte » et de « Lily ». Pour comble d'ignominie, ces deux répugnants galopins avaient pour « souteneur » un répugnant personnage, précisément ce même J. B... qui tend un nez vicieux au-dessus du box correctionnel.

Un jour, dans l'hôtel particulier du riche vieux monsieur, le nommé J. B... eut le toupet de se présenter. Il avait en la triste astuce de suivre et de filer le vieillard aux libidinosités spéciales. Ayant appris qui il était, il alla chez lui et lui tint le langage suivant :

— Vous avez entraîné au mal mes deux jeunes neveux. C'est très grave. Je vais déposer une plainte contre vous. Je vous ferai fouer en prison. A moins, bien entendu, que nous puissions nous arranger.

Le vieillard éperdu donna naturellement de l'argent. Naturellement aussi, le nommé J. B... revint à la rescousse. Mais, cette fois, il était singulièrement armé. Il brandissait en effet une petite liasse de papiers. C'étaient des lettres que le vieillard, aussi imprudent que débauché, avait eu l'inconscience d'adresser aux deux jeunes individus, dans un hôtel du quartier de la Chapelle, où ils habitaient. Il y avait ainsi cinq pneumatiques par lesquels il leur donnait rendez-vous en des termes si expressifs qu'ils n'étaient même pas équivoques.

Du coup, le sieur J. B... exigea une somme de 100 000 francs. Il en avait déjà déjà reçu près de 25 000 et il n'avait restitué qu'une seule des lettres, la moins compromettante, quand brusquement il déclara qu'il doublait son prix : c'était deux cents billets qu'il lui fallait, sans quoi il courait soumettre les missives au commissaire de police du quartier.

Le vieillard eut l'inspiration, en principe heureuse, de se tourner du côté de sa famille. Son fils en effet et son gendre, qui occupent tous deux une grosse situation dans l'industrie contemporaine, furent sollicités par lui de lui remettre ces fonds. Ils demandèrent des explications et finirent par apprendre la vérité.

Désireux, eux aussi, d'éviter le scan-

dale, mais habitués mieux que le vieillard aux vicissitudes des affaires, ils résolurent de reconquérir les lettres à un tarif moins élevé que celui qu'exigeait J. B...

C'est alors qu'ils firent appel aux soins du détective privé P. N... Celui-ci, muni de pleins pouvoirs pour négocier l'affaire au mieux des intérêts de la famille, entra en pourparlers avec J. B...

Ils se mirent d'accord très vite, puisque, après quelques jours, et moyennant la somme totale de 50 000 francs, le marché fut conclu. L'agent d'affaires alla trouver le gendre du vieillard, ayant à la main quatre lettres pneumatiques. Il reçut un chèque de 50 000 francs qui fut encaissé tout aussitôt.

Seulement, quand le vieillard fut mis en possession des quatre lettres, il s'écria :

— Ce n'est pas moi qui ai écrit cela.

Et de fait, trois jours plus tard, le sieur J. B... se présentait à nouveau à l'hôtel particulier du vieillard et recommençait son chantage pour 200 000 francs.

Cette fois, sur une plainte pure et simple de la famille, J. B... fut arrêté pour extorsion de fonds et l'agent d'affaires P. N... pour escroquerie.

A la barre de la XVI^e Chambre, le vieillard, qu'un domestique correct accompagne et qui flageole sur ses jambes, décline son identité d'une voix si étouffée qu'elle reste mystérieuse. Il expose les faits avec une gêne compréhensible, encore qu'il se prétende victime d'un traquenard et qu'il affirme, selon son expression, n'avoir « rien commis de mal ».

— Votre attitude, lui rétorque le président, avait déjà attiré l'attention de la police.

— Cependant, fait observer avec sagacité le vieillard, elle n'est jamais intervenue.

— Et les pneumatiques ? lui dit le président.

Le vieillard ne répond rien. Les pneumatiques en effet, les vrais, ont été saisis dans une perquisition chez J. B... Sans qu'il ait reçu les 200 000 francs convoités, il a dû les restituer. Ils sont au dossier de l'affaire, ils y resteront. Ils appartiennent maintenant à la justice. Le vieillard ne peut en nier le contenu. Tous quatre portent une demande de rendez-vous, tous quatre finissent par une formule qui conviendrait parfaitement à un monsieur âgé s'adressant à une petite amie charmante. Ce n'est, hélas, malheureusement pas le cas. Et nonobstant les honneurs amoncelés, sa haute situation et sa notoriété, le vieillard reçoit une verte semonce.

Le président ajoute :

— Vous êtes très âgé. C'est peut-être votre excuse, mais c'est la seule.

Le gendre est accueilli à la barre avec plus de sérénité, voire même de déférence. C'est un grand nom du Bottin. En termes précis, mesurés, empreints d'une indécible tristesse, il expose nettement les faits. Il ne manque pas d'ailleurs de préciser que son beau-père, après l'âge de soixante-dix ans, a donné des signes non équivoques de dérangement mental. C'est à ce « détraquement intellectuel », ainsi s'exprime-t-il, qu'il convient d'attribuer les coupables faiblesses présentes du vieux monsieur.

Par ailleurs, il expose toute l'affaire. C'est seulement après ses dépositions que les prévenus qui n'ont fait jusque-là que décliner leur identité sont interrogés.

C'est d'abord le tour du sieur J. B... Il avoue quarante-trois ans. Mais c'est tout ce qu'il avoue.

— Monsieur le Président, dit-il, la vérité c'est que j'ai voulu soustraire ces deux jeunes gens que je connaissais à l'influence pernicieuse de ce vieillard.

— Mais, dit le président, vous les faisiez passer pour vos neveux ? Ils ne vous étaient nullement apparentés.

— J'ai dit ça pour faire croire qu'ils avaient une famille. Ça m'a paru être le meilleur moyen de les protéger.

— Ne parlez pas de protection. Vous avez réclamé de l'argent. Cela donne tout de suite la note de l'affaire. D'ailleurs, les rapports de police sont formels. Vous exercez la profession la plus abjecte qui soit : celle de vivre de la prostitution de garçons mineurs. Vous êtes plus infâme encore que n'importe quel souteneur.

J. B... se rebiffe.

— Je ne suis pas un souteneur ! Je n'ai pas de vices dégoûtants ! J'ai seulement voulu sauver deux jeunes gens. Tout au moins, j'ai voulu leur rendre service. Si ce monsieur, qui est un vieux dégoûtant, avait donné de l'argent, ce n'était pas pour moi, c'était pour eux.

— Que sont-ils devenus, ces deux jeunes gens ? demande le président.

— Ça ! monsieur le Président, je n'en sais rien. Je ne suis pas responsable de leur disparition.

De fait, les deux galopins sont devenus introuvables dès l'instant où la plainte a été portée et aussitôt après les premières investigations de la police.

Le président fit encore remarquer à l'inculpé que les lettres qui ont été rendues étaient de fausses lettres et que, par conséquent, l'extorsion de fonds, nettement caractérisée, est encore aggravée par ces manœuvres.

Mais J. B... proteste.

— Ces faux pneumatiques, dit-il, je ne les connais pas. Ce n'est pas moi qui les ai remis à M. N...

Celui-ci se dresse aussitôt à son tour à la barre.

— Je proteste ! dit-il. Je suis de bonne foi dans toute cette affaire. J'ai cru que ces lettres étaient bien celles qu'avait écrites le plaignant. Elles m'ont été remises par J. B... lui-même.

— Vous êtes un menteur ! s'écrie celui-ci en se tournant vers l'agent d'affaires.

Il est heureux qu'un garde municipal les sépare, sans quoi il semblerait que les deux complices vont en venir aux mains.

Mais le président impose silence aux deux inculpés et il achève l'interrogatoire de J. B... en rappelant à celui-ci qu'il porte un casier judiciaire orné déjà de trois condamnations. La quatrième le rend reléguable.

— Et maintenant, parlez ! dit-il en se tournant vers P. N...

Celui-ci, avec une grave correction, impressionnant par ses cheveux d'argent, expose l'affaire à sa façon avec une réelle habileté.

— J'ai été, dit-il, sollicité par M. X... pour récupérer des lettres compromettantes écrites par son beau-père. Quand j'en ai connu toutes les circonstances, je n'ai consenti à m'entreprendre qu'en raison de l'honorabilité incontestée de la famille. Alors, je suis allé trouver cet individu.

Et son doigt désigne avec une répugnance admirablement affectée le sieur J. B... qui hausse les épaules.

— Ce n'était pas, expose P. N... une commission bien agréable, je vous assure. J'ai offert 10 000 francs, puis 20 000, puis 30 000. L'autre n'en démordait pas. Alors, j'ai menacé de le dénoncer à la police. Il m'a répondu : « Vous ne le ferez pas. Vous n'y avez pas intérêt. Puisque vous venez ici c'est justement pour éviter que je mêle la police à vos affaires. » Comme cette observation était logique, les pourparlers étaient très difficiles. J'ai fini par tomber d'accord pour 50 000 francs. J. B... m'a remis quatre lettres. J'ai été les porter à M. X... qui m'a donné un chèque à mon nom comme convenu. J'ai touché les 50 000 francs.

— Qu'en avez-vous fait ? dit le président.

— J'ai été les remettre à J. B...

— Où est le reçu ?

— Je n'ai pas demandé de reçu, monsieur le Président, dit l'agent d'affaires au président. On ne demande pas de reçu à un individu de cette espèce. Le vrai reçu, c'étaient les lettres.

— Mais elles étaient fausses !

— Je n'en savais rien.

— Tout ça est inexact, répond J. B... Je n'ai jamais touché un sou. D'ailleurs, il tombe sous le bon sens que je n'aurais pas été assez bête pour aller remettre des lettres sans avoir une garantie.

— Mais, puisque c'étaient des fausses lettres ! dit P. N...

Le président essaie de sortir de cet imbroglio. Il fait opportunément remarquer que les pneumatiques sont presque la copie, mais encore aggravée, des pneumatiques véritables, que l'écriture du vieillard y est imitée, et que les timbres postaux sont grattés et surchargés. Une expertise a établi, ainsi qu'une enquête aux postes, que ces pneumatiques avaient été mis à la poste au moment même des pourparlers.

Enfin il semble difficile à admettre que ces lettres aient pu être écrites par J. B... qui est à peu près illettré.

— Il a pu les faire faire par un autre, explique l'agent d'affaires.

Malheureusement pour lui, il semble bien qu'il en soit l'auteur, les signes de son écriture apparaissant nettement. En outre, ces enveloppes pneumatiques sont de la même série que celles qui ont été trouvées dans ses bureaux. Enfin, la somme de 50 000 francs n'a pas été remise à J. B..., celui-ci ayant été arrêté quelques heures seulement après cette soi-disant remise. A l'heure où elle se serait faite, J. B... a excipé d'un alibi qui a été reconnu parfaitement exact.

Après un réquisitoire sévère où l'organe du ministère public regrette que des poursuites n'aient pu être exercées contre le vieillard lui-même, ce qui est impossible à cause du défaut de précision de ses relations avec les mineurs, il demande une peine sévère particulièrement contre J. B... et une peine ferme contre l'agent d'affaires,

sur lequel cependant les renseignements sont favorables et qui n'a jamais subi de condamnation.

Après les plaidoiries, le tribunal rend son jugement.

J. B... est condamné à deux années d'emprisonnement et à la peine accessoire de la relégation. Grâce à l'habile plaidoirie de son défenseur, l'agent d'affaires est condamné seulement à la peine de quatre mois d'emprisonnement.

Le vieillard s'éloigne, la tête basse, au bras d'un valet gourmé. « Tototte » et « Lily », qui furent la cause de ces débats répugnants, n'ont pu être retrouvés et continuent sans doute leur vilain métier.

M. S.

Une Ceinture de sûreté pour encaisseur

UN inventeur américain, M. Wilson, vient de mettre au point une « ceinture spéciale à l'usage des encaisseurs de banque ».

En cuir très fort, cette ceinture, qui se boucle par derrière, rappelle de façon assez inattendue les cartouchières de nos soldats durant la guerre.

Elle comporte trois poches, de dimensions différentes, fermées par des boutons-pressions.

L'une de ces poches accueille les « grands billets », l'autre les coupures de moindre valeur, l'autre enfin la monnaie de billon.

Cette ceinture se porte à même le gilet. De ce fait, à moins que les poches ne soient gonflées à crever, elle est à peu près invisible sous le veston croisé de l'encaisseur. Si l'on adopte cette sacoche, tous les garçons de recette vont avoir un ventre de propriétaire.

L'inventeur fait ressortir que sa ceinture est presque impossible à arracher à un homme gisant à terre. Il est inutile de songer à couper au couteau ou au rasoir la sangle : elle est renforcée intérieurement par une plaque d'acier articulé.

Enfin, si un encaisseur est attaqué, il garde — et ceci est très important — la libre disposition de ses mains pour se défendre.

M. Wilson va présenter son invention aux grands banquiers de Londres, bien entendu avec l'espoir de la voir rapidement adopter.

Oserons-nous dire que nous ne considérons pas cette ceinture de sûreté comme un progrès sensationnel. Mais l'idée en elle-même est amusante.

Quoique l'on ait de moins en moins à enregistrer d'attaques d'encaisseurs, depuis que des précautions spéciales ont été prises comme il est de rigueur en des pays où, pour l'instant, c'est le client qui se « met la ceinture ».



Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



A LA CHAPELLE

les mauvais garçons et leurs 'dames,



Non loin du métro Barbès, une péripatéticienne guette le miché.



Dans l'attente du client.



Une explication orageuse entre « mac » et fille.

Le souteneur s'inquiète du montant de la recette.

En haut, au centre : Une accalmie sous l'effet de la boisson.

Tous les quartiers de Paris, si sélects soient-ils, ont leurs tares. Mais il en est qui, de tout temps, ont fait plus parler d'eux que d'autres, et si l'on dressait la carte criminelle de la capitale, ils seraient marqués d'une croix rouge. Les crimes et délits y sont plus nombreux et leur faune donne maille à partir à la police. Certes, il serait injuste d'englober tous les habitants de ces secteurs dans la même réprobation ; il y a des honnêtes gens partout, mais il est des coins de mauvaise réputation que fréquentent plus particulièrement les individus dont on dit qu'ils sont peu recommandables.

Le quartier de la Chapelle, qui compte dans son agglomération tout un monde de braves gens, employés et ouvriers, est aussi, sur certaines lisières de ses faubourgs, le rendez-vous de chenapans, souteneurs et filles, repris de justice, qui gravitent autour des hôtels borgnes, des meublés mal famés et des maisons closes dont les gros numéros attirent l'œil comme les phares du vice.

Les mauvais garçons de la Chapelle et leurs « dames » ont de fréquents démêlés et la police est amenée souvent à s'occuper de leurs petites affaires ; dans ces milieux, les vrais de vrai ont le couteau facile et jouent du browning pour un oui ou pour un non.

Il y a des nuits rouges à la Chapelle et l'amour y est souvent tragique.

L'HOMME AU NEZ COUPÉ

Il y a une vingtaine d'années, le boulevard de la Chapelle, passé minuit, était le fief incontesté d'un redoutable individu connu sous le sobriquet du « Butor ». Ce seigneur des bas-fonds avait une particularité physique très marquante : il avait le nez coupé.

Au cours d'une rixe, un adversaire lui avait tranché le cartilage nasal d'un coup de couteau. C'est dire qu'il n'était pas très beau garçon ; cependant, ces « dames » le considéraient comme le potentat du trottoir le plus puissant et toutes avaient le béguin.

Quatre femmes « travaillaient » pour le Butor, qui ne faisait rien, comme tous ses pareils, mais « soutenait » son harem par tous les moyens en usage dans cette détestable corporation. Malheur au « miché » récalcitrant et qui cherchait des noises ou au « mac » qui essayait de soulever une femme au Butor ! Il y avait du dégât, comme on dit. Le Butor ne se battait pas seulement au couteau et au revolver ; il avait une manière bien à lui d'attaquer ou de se défendre : au cours de la lutte engagée, il se précipitait sur son ennemi et, d'un coup de dents, lui coupait le nez. Il infligeait ainsi aux autres la disgrâce dont il était atteint. Vengeance terrible qui faisait d'un beau « gosse » un objet d'horreur. L'hôpital Lariboisière tout proche recevait

presque chaque semaine, vers 2 heures du matin, un blessé mystérieux dont l'appendice nasal n'était plus qu'un trou béant et sanglant. Le Butor avait passé par là, lui et sa formidable mâchoire de squalo.

Le Butor avait eu de nombreux duels de ce genre spécial avec des collègues qui n'entendaient pas lui céder le trottoir. Un jour, il disparut du boulevard de la Chapelle. Son harem désemparé se livra à une autre autorité masculine. Où le fameux « mac » était-il passé ? On ne le sut jamais. Plusieurs hypothèses furent envisagées : l'une d'elles retint l'attention de la police il y a sept ans, lorsqu'on retrouva à la Villette, non loin du boulevard de la Chapelle, domaine du Butor, un homme coupé en morceaux. Jamais, malgré les investigations les plus actives, on ne parvint à identifier la victime dépecée : la tête ne fut jamais retrouvée. S'agissait-il du « mac » au nez coupé, terreur de la Chapelle ?

A vrai dire, la police ne put conclure dans ce sens ; mais dans certains milieux

interlopes qui avoisinent Barbès on croit encore que l'homme coupé en morceaux était le Butor.

L'AMAZONE DU CARREFOUR

Parmi les péripatéticiennes de bas étage qui trafiquent de leurs charmes boulevard de la Chapelle, sous les voûtes du métro, à l'ombre des piliers, au carrefour Barbès, il en est une dont la réputation égala celle de Casque d'Or de la bande Manda, ce fut « l'Amazone du carrefour ». Cette grande brune, qui se nommait prosaï-

quement Eulalie Dufour, avait vingt-cinq ans lorsqu'elle acquit la renommée qui lui valut son sobriquet. Elle accomplit un exploit peu banal : on en parle encore dans le milieu, bien que dix ans soient déjà passés. Eulalie Dufour ne tenta rien de moins que d'affranchir ses conscœurs de la tutelle de ces « messieurs les barbeaux ».

Voici dans quelles circonstances s'accomplit ce haut fait qui restera comme une date mémorable dans les annales de la galanterie. La dénommée Eulalie Dufour était en puissance de « marlou », ce dernier répondait au surnom de Batavia. Or, une



Un monsieur sort.

nuît, ses camarades le trouvèrent ligoté, nu, noirci de cirage, attaché à un pilier du métro de la Chapelle.

— Qu'est-ce qui t'est arrivé, Batavia ? lui demandèrent-ils, stupéfaits.

L'individu, qui hoquetait de rage, ne put répondre tout de suite, il bégaya :

— Délivrez-moi... Je vous raconterai... plus tard...

On le désentraça et on lui fournit quelques vêtements. Alors, dans un bistro proche de la rue de la Charbonnière, devant un saladier de vin chaud, le « mac » fit l'incroyable récit suivant :

— C'est Eulalie qui m'a fichu dans cet état-là...

Tous s'exclamèrent. Mais Batavia poursuivit :

— Depuis quelque temps, cette donzelle manifestait des intentions d'indépendance. N'avait-elle pas décidé de reprendre sa liberté et de garder tout son pognon ! En un mot, elle voulait me balancer comme un paquet de linge sale. On avait eu des discussions à ce sujet, on s'était flanqué des torgnoles, mais je n'avais pas réussi à la mater ; elle menaçait de me quitter. Cette nuit, on eut tous deux une explication plus rude. Les gnons commencèrent à pleuvoir. Croyez-vous qu'elle refusait de me remettre son louis quotidien sous prétexte qu'elle ne voulait plus entretenir des feignants comme moi !...

Les « affranchis » poussèrent des clameurs d'indignation. L'un d'eux lança :

— Alors, tu l'as assommée ?

— Il fallait au moins ça pour l'exemple, reprit un autre.

Mais Batavia, la tête basse, continua : — Eulalie est allée chercher deux copines et m'a retrouvé boulevard de la Chapelle.



Une discussion sur le tarif.

Les trois « rossardes » m'ont entraîné dans un coin désert et obscur, et là elles m'ont déshabillé de force... J'avais beau me débattre, crier, les coquines étaient les plus fortes. Eulalie qui avait apporté de la corde m'attacha à un pilier ; puis, tirant de son sac une boîte de cirage, elle m'en enduisit le corps... Puis elles s'exclaffèrent...

Les camarades de Batavia n'en pouvaient croire leurs oreilles.

— C'est la fin de tout ! résuma l'un de ces « messieurs ».

— Si nous laissons ça là, nous sommes f...us ! interjeta un autre.

Une sorte de conseil de guerre fut tenu. On ne badine pas avec l'indiscipline dans le milieu. Eulalie Dufour fut condamnée à mort. Mais cette dernière s'attendait à ce jugement. Aussi bien, jouant le tout pour le tout, elle avait levé l'étendard de la révolte ; elle avait réuni une dizaine de filles soumises comme elle à l'odieuse sujétion du mâle. Son appel avait été entendu, aussi lorsque Batavia et ses collègues se disposèrent à exécuter la sentence prononcée, ils se trouvèrent en présence d'une douzaine de furies décidées à se débarrasser du joug infâme.

Cet épisode était inattendu ; il surprit, décontenança la bande de « marlous », qui dut se replier en bon ordre. Il fallait aviser d'urgence.

— M'est avis qu'il ne faut pas brusquer les choses, conseilla celui qui paraissait le chef. Si cet état d'esprit gagne toutes nos femmes, nous voilà propres !

Cette opinion rallia les suffrages, et ceux qui parlaient tout simplement d'égorger les révoltées à titre d'exemple et pour le principe rengainèrent leurs couteaux.

— Alors, que décide-t-on ? interrogea l'un d'eux.

Le conciliabule se prolongea durant plus d'une heure. Des coups de téléphone furent échangés du bistro avec quelques souteneurs connus pour leur expérience dans le métier d'exploiteurs de femmes. Finalement on résolut de prendre les mutines par la douceur, car une exécution en masse eût certainement envoyé au bagne sinon sur l'échafaud un certain nombre de ces « messieurs ».

— Jetons du lest ! conseilla lui-même le Butor.

Ce dernier fut délégué par ses compagnons auprès d'Eulalie Dufour.

— Rien à faire si l'on ne m'accorde pas ma liberté, dit la fille insoumise.

L'indépendance qu'elle réclamait lui fut accordée par dérogation spéciale, mais les autres filles durent rentrer dans le troupeau. Eulalie Dufour fut dès lors surnommée « l'Amazone du carrefour ». Les « macs » de la Chapelle respectèrent l'engagement pris.

LES EXPLOITS DU « TRINGLOT »

Une des figures les plus pittoresques du milieu spécial de la Chapelle fut bien celle du « Tringlot », marlou sournois et astucieux qui vivait non seulement des recettes

nocturnes de la malheureuse qu'il exploitait, mais encore de chantage pratiqué dans des conditions assez particulières.

On sait que dans les parages du Barbès, de chaque côté du boulevard de la Chapelle et dans les petites rues voisines existent de nombreuses maisons closes. Le Tringlot se mettait aux aguets près de la sortie de ces établissements que la police tolère mais que la morale réprovoque. Il surveillait les allées et venues et lorsqu'il apercevait un client d'aspect cossu qui franchissait le seuil, le col du pardessus relevé, le chapeau enfoncé sur les yeux, il le suivait jusqu'à son domicile. Ayant ainsi repéré sa victime, il revenait le lendemain et se présentait chez le bourgeois imprudent. On devine le sens de la conversation qui s'engageait entre le Tringlot et l'habitué du gros numéro.

— Je ne vous veux pas de mal, concluait le maître chanteur, mais si j'étais méchant langue, avouez que je pourrais vous causer quelque tort. Mais je suis bon bougre, mes intentions sont honnêtes ; je tenais à vous avertir de prendre des précautions... Je ne vous demanderai que le juste remboursement des frais que ce déplacement m'a occasionnés.

Le bourgeois, qui tenait à la tranquillité de son intérieur, s'exécutait de bonne ou de mauvaise grâce, mais le résultat était le même : le Tringlot sortait de cette visite intéressée avec quelques billets.

Le Tringlot était également un spécialiste de l'entôlage. Il opérait avec sa maîtresse, « la belle Julie ». Le couple avait loué une chambre rue de la Charbonnière, où les cloisons étaient truquées et le « miché » qui commettait la lourde imprudence de suivre la fille laissait toutes ses plumes dans l'aventure.

Le Tringlot n'avait pas que la belle Julie comme femme de rapport ; il avait recruté toute une équipe de « travailleuses » qui se promenaient autour du métro Barbès ; lorsque l'une d'elles ne satisfaisait pas à ses exigences, le marlou avait un moyen qui lui était bien personnel de faire rentrer dans le bon chemin, c'est-à-dire dans le mauvais, la forte tête. Il la saisissait par les cheveux, courts ou longs, et la traînait ainsi sur le trottoir du premier au dernier numéro pair de la rue de la Charbonnière. Après avoir essuyé brutalement le macadam, remorqué par le Tringlot qui se souciait peu des hurlements de la malheureuse, la fille était prête à toutes les concessions.

— Il faut bien les corriger un peu de temps en temps, disait le souteneur.

Le Tringlot trouva la mort, il y a trois ans, dans un duel à la loyale. Il était en difficultés avec un collègue de la Villette à qui il reprochait de lui avoir soulevé une affaire, c'est-à-dire une fille de bon rendement.

— Il faudra régler ça, avait dit le Tringlot.

— A ta disposition, avait répliqué l'autre, que l'on appelle « le Grand Frisé ».

Une rencontre fut décidée. Une nuit, vers



Un petit hôtel du quartier avec son entrée discrète.

3 heures du matin, sous la voûte du métro, les deux hommes se retrouvèrent pour l'explication définitive. Deux amis des adversaires servaient de témoins et d'assistants. Deux couteaux de mêmes dimensions avaient été apportés ; ils furent tirés au sort et remis aux combattants. Ces derniers s'envelopèrent les poignets de leur foulard pour mieux fixer l'arme et se protéger les doigts, comme il est d'usage dans le milieu.

Le signal du combat fut donné par l'un des témoins, le plus âgé, vieilli dans la profession, Raoul le Tombeur.

— Allez-y, les gars !

Le Tringlot et le Grand Frisé se ruèrent l'un sur l'autre. Mais le premier n'avait pas la pratique de la lame comme son adversaire et son infériorité évidente ne laissa bientôt plus de doute sur l'issue de la rencontre. Frappé d'un coup en plein cœur, le Tringlot s'écroula sur le sol en hoquetant le sang. Les témoins le transportèrent à Lariboisière ; ils le déposèrent devant la loge du concierge et prirent la fuite en vitesse, car ils redoutaient les demandes d'explications. D'ailleurs, le Tringlot, qui râlait, succomba quelques minutes après.

Selon la loi du milieu dans ce genre de différends, les femmes du Tringlot furent acquises au Grand Frisé et passèrent de la Chapelle à la Villette. La Chapelle avait subi un échec. A vrai dire, ce quartier en connaît peu et ses « affranchis » jouissent d'une réputation de souteneurs que les macs de Belleville, de Grenelle ou de la place Clichy leur envient. Il y aurait un livre à écrire sur les mauvais garçons de la Chapelle et leurs « dames » : ce serait l'histoire du plus bas des fonds de la capitale.

PIERRE DEMOURS.

Les Bandits espagnols adoptent les méthodes américaines

UN de ces soirs derniers, le chauffeur de taxi Lucendo attendait paisiblement des clients à sa station habituelle, au coin d'une rambla de Barcelone, lorsqu'il fut hélé par deux individus qui lui indiquèrent une adresse dans un faubourg éloigné de la capitale catalane.

Au moment où le taxi s'engageait dans une rue à peu près déserte, l'un des occupants de la voiture sortit un revolver et, menaçant le chauffeur, le fit descendre, non sans que celui-ci ait d'abord opposé une résistance assez vive. Le bandit prit place au volant et disparut avec l'automobile.

Un quart d'heure après, huit jeunes gens armés, installés dans le taxi de Lucendo, firent leur entrée dans la cour d'une filature de la Calle de la Constitution. Deux d'entre eux se postèrent immédiatement à l'entrée, les six autres pénétrèrent dans les locaux de l'usine ; tandis que trois des bandits tenaient le personnel en respect avec des revolvers, les trois autres se dirigeaient tranquillement vers la caisse, qu'ils vidèrent, en quelques instants, de tout son contenu. Puis, leur besogne accomplie, les bandits remontrèrent dans la voiture et filèrent dans la direction du centre de la ville.

Arrivés dans la Calle de Villaroel, ils quittèrent le taxi compromettant et, munis de leurs sacs, ils s'assirent sur un banc, attendant qu'un autre taxi passe pour disparaître avec moins de risques.

Mais ils ne comptaient pas sur l'initiative de l'agent de police Baldomero Penuelas. Ce dernier, intrigué par l'attitude des jeunes gens, vint leur demander des explications. Comme réponse, il reçut une balle de revolver dans la cuisse droite, sur quoi les malfaiteurs, ayant aperçu un taxi qui passait à proximité, s'apprêtèrent à y monter. Mais ils n'en eurent pas le temps, car d'autres agents, attirés par le coup de feu, survinrent. Un combat en règle s'ensuivit, pendant lequel de nombreux coups de revolver furent échangés.

A un moment donné, les assaillants, protégés derrière une baraque, purent arrêter une voiture particulière, conduite par son propriétaire, Don Oscar Masso. Ils firent promptement descendre celui-ci de son siège, montèrent dans le véhicule et disparurent sous le feu des agents.

Une véritable chasse commença alors entre les bandits et les gardiens de l'ordre, montés à leur tour dans deux taxis. Elle dura longtemps, mais finalement, contrairement à ce qui se passe généralement dans les films policiers, l'avantage resta aux bandits, qui disparurent dans la campagne.

Et malgré toutes les recherches entreprises jusqu'à ce jour, ils demeurent introuvables.

Je suis « Détective privé »

Et d'abord, il faut le dire tout de suite, cette profession parfaitement honorable, socialement nécessaire, est exercée communément par de très braves gens d'une intégrité absolue. La police officielle ne peut pas s'occuper de toutes les affaires qui peuvent être de sa compétence, mais ne sauraient être de son ressort. Il y a une infinité de cas particuliers qui ne doivent pas lui être soumis, parce qu'ils ne concernent que des intérêts personnels.

L'administration de la police a pour objectif unique la défense sociale. Elle n'a ni le temps, ni le choix de s'immiscer dans les familles, chez les citoyens, et de mettre son organisation à leur service.

Cela c'est l'œuvre de la « police privée ». Est-ce à dire qu'elle ne puisse être exercée par des policiers professionnels? Bien au contraire, à la condition, évidemment, que ceux-ci aient, par retraite ou par congé, abandonné leur emploi de fonctionnaire.

Ainsi que le faisait opportunément observer à un congrès de la police de sûreté générale où cette question était posée M. le commissaire Louis, il est préférable que des policiers de la Préfecture ou de la Sûreté apportent leur compétence et aussi leur honorabilité à cette profession.

Au surplus, les anciens inspecteurs, brigadiers, commissaires de police, abondent dans le métier de détective privé. Et M. Goron, ancien chef de la sûreté, récemment décédé, l'exerçait lui-même depuis de longues années.

JE SUIS « INSPECTEUR » !

Toutefois, ce mot de *police privée* garde l'attrait du mystère. Il intrigue la foule. Il devait séduire le reporter. Dans ce building moderne, immense façade lisse, percée de fenêtres jumelles, chaque ouverture éclaire une case, chaque case est remplie par une industrie différente. Dans les corridors qui donnent dans l'édifice, mille plaques diverses, sur d'innombrables portes, témoignent de la diversité des fonctions humaines. Aucune ne m'intriguent davantage que cette plaque de marbre noir où se gravait en lettres d'or :

RENÉ N...

DÉTECTIVE. POLICE PRIVÉE

Recherches. Enquêtes. Surveillances.

A la fin, je suis entré chez M. René N... Muni de références fallacieuses et d'un authentique diplôme de docteur en droit, je me suis présenté au maître du lieu. C'est un homme court, trapu, à la face carrée et à la mâchoire solide. L'aspect brutal n'est pas engageant, M. René N..., nonobstant, m'a écouté sans impatience. Je lui ai exposé que la crise..., ma situation perdue..., une honorabilité irréprochable...

des charges de famille..., mes diplômes universitaires... Bref, je lui ai exposé ma compétence à ses affaires, mon désir de travail et ma présente précarité.

Avec moins de brusquerie que je n'aurais cru, M. René N... m'a répondu :

— Vos diplômes de choix ne m'intéressent pas. Ma procédure est dirigée ici par un clerc d'avoué qui est un vieux routier des pratiques du droit. Les bacheliers courent les rues. Quoiqu'une bonne instruction soit toujours utile, le nombre de ceux qui connaissent l'orthographe et la comptabilité et qui crèvent de faim augmente tous les jours. Le chômage...

J'ai pensé tout de suite : « Je n'entrerai pas chez M. René N... Voilà un reportage raté. » Mais M. René N..., indifférent à mes capacités juridiques, m'a découvert une autre qualité plus utile :

— Je remarque en vous une qualité qui me plaît. Vous avez de la tenue. J'y tiens beaucoup pour mes inspecteurs. Je ne vous promets rien. Mais revenez me voir la semaine prochaine.

Huit jours après, j'étais inspecteur de police privée. Nous sommes trois, en cette qualité, chez M. René N..., qu'on appelle couramment M. René. Chacun ici, d'ailleurs, est désigné par son prénom. Il y a M. Paul et M. Albert, moi, je suis M. Marcel, J'ai gardé mon petit nom. On a de ces coquetteries.

M. Paul est un petit jeune homme bien mis qui porte une petite moustache « à la Charlot », un chapeau de feutre clair et une gentille cravate papillon. Tel qu'il est, il ressemble au petit employé de commerce dans les tissus qu'il était avant d'entrer au service de M. René. Il n'a jamais touché de près ni de loin à la police. Il accomplit sa besogne consciencieusement, avec bonne humeur, comme il en ferait une autre, sans aucun goût spécial, aucune compétence particulière pour son métier. Le mystère le laisse absolument froid. Et les énigmes qu'il côtoie ne l'intéressent pas plus qu'autrefois le déploiement de ses pièces de drap.

Pour M. Albert, c'est une autre affaire. M. Albert est un grand garçon maigre, avec joues creuses, sur quoi descendent, jusqu'aux lobes des oreilles, des « pattes » qui prolongent une chevelure rase. Il va le dos rond sous un paletot râpé. Pour la tenue, M. Albert ne réalise pas évidemment l'idéal de M. René. Seulement, il est réputé pour son flair. Il n'y en pas deux comme lui dans toute la police publique et privée, professe M. René, pour faire la « floche ». La « floche », c'est la filature. C'est une science qui confine à l'art. M. Albert m'en enseignera les premiers éléments. Par ailleurs, on sait que M. Albert est effroyablement chargé de famille. Son front jaune et bas est strié de rides qui disent ses soucis et peut-être sa peine. On croit que M. Albert a un « passé », dont il ne parle jamais. M. Albert, comme dit M. Paul, n'est pas « causant ». Et M. Paul ajoute, sans méchanceté d'ailleurs, que notre collègue a dû avoir une « sale affaire » autrefois.

Quant à M. René, le patron, en dépit de son apparence, ce n'est pas un mauvais homme. Lui aussi a laissé du secret derrière lui. Il a appartenu à la police, en province, il y a longtemps, on ne sait pas où ni quand. On ignore aussi pourquoi et comment il en est sorti. Il a une écriture de sergent-major, une belle écriture qui orne fâcheusement une orthographe peccable — une écriture de sergent-major qui trahirait le prêt et se ferait du bon sur l'ordinaire.

Il y a, je l'ai dit et je veux le redire, nombre de détectives privés d'une scrupuleuse probité. Mais aussi il y en a d'autres. Dirai-je que M. René compte parmi les autres? Ce ne serait peut-être pas tout à fait juste. En toute conscience, voilà ce que je pense de M. René : il prend souvent (je ne dis pas toujours) l'intérêt de son client. Mais il ne regarde pas au choix des moyens pour le servir. En résumé, sauf un cas que je citerai, le client

Dans ce building, immense façade lisse percée de fenêtres jumelles, réside M. René, détective privé.



Paul se présente au guichet de la poste restante du bureau de poste de la rue d'Anjou pour tenter d'y retirer le courrier de M. Michel Dumont.

devrait être satisfait des efforts de M. René. Le jour de mon arrivée chez lui, j'ai assisté à une petite scène préliminaire de mon état. Un petit homme à grosse moustache moulurée était en grande conversation avec M. René.

— Pour la « floche », tu comprends, dit le patron, pas besoin d'un « sûretard ». Perds pas ton temps. J'y mettrai un « crabe ».

— Vouï, répond le petit homme à moustaches, mais pour faire la postiche au taulier, ne compte pas sur tes « courapattes ». Moi, j'ai le « condé » pour qu'ils l'ouvrent...

Le patron remit directement à l'homme un billet froissé :

— Pour tes frais.
— Merci... Ça devient dur. Le contrôle n'est pas « miro ». Je fais la chasse aux hommes qui travaillent en dehors.

Quand l'homme est sorti, M. René m'explique :

— Un inspecteur de la Sûreté qui travaille avec nous. Je suis très bien avec ceux de la « Boîte ».

Il a pris un grand air de dignité, je lui réponds, traduisant l'argot que j'ai entendu :

— J'ai bien compris. Pour la filature, pas besoin d'un agent de la sûreté. Un de vos employés peut suffir. Mais pour faire parler le patron d'hôtel, un policier a le secret. Seulement le service de contrôle n'est pas aveugle. Il recherche les inspecteurs qui se mettent au service de la police privée.

— Allons, constate le patron, avec une pointe de satisfaction, vous êtes plus affranchi que vous n'en avez l'air.

AFFAIRES DIVERSES

Les dossiers sont numérotés. Les clients portent le numéro de leur dossier. Quand la dactylo, qui fait aussi office de garçon de bureau dans l'antichambre, ouvre la porte du bureau et dit : « C'est le 1416 », on sait que c'est M. D...

M. D... est un gros monsieur qui a une petite amie. Il l'appelle « sa femme ». Mais on sait, ici, qu'ils ne sont pas mariés. On fait semblant de ne pas le savoir. M. D... est jaloux de sa jeune amante. Il croit qu'elle le trompe. Il veut savoir. M. René lui a demandé mille francs de provision. C'est une somme. Mais M. René fera effectuer une surveillance réelle sur la petite dame. On l'appelle la femme du 1416. C'est une affaire à moi. Le patron dit qu'il allait « m'essayer là-dessus ». J'ai déjà reçu la photographie de la dame, son adresse et l'indication des heures où elle sort. Je dois effectuer sa « floche », selon les principes brièvement mais excellemment exposés à moi par M. Albert.

— Et si elle prend un taxi? ai-je demandé au patron.

Il m'a tendu un billet de 50 francs. Je ne dois l'entamer qu'en cas de taxi. En attendant, je ne dois pas y toucher. D'un autre, il exigerait même que le billet soit remis tous les soirs à la caisse et repris le matin. Le patron a confiance en moi. Il m'a remis aussi des « feuilles de rapport ». C'est un imprimé à en-tête de son agence : René N... détective. Police privée. Dans un angle, ces mots en italiques : Ces renseignements confidentiels sont donnés de bonne foi, mais ne sauraient engager notre responsabilité.

Au-dessous, je dois faire taper par la dactylo les termes de mon rapport sur la surveillance effectuée.

Le 1508 est un vieux monsieur à barbe grise. Il marie sa fille. Ou plutôt c'est sa fille qui veut se marier. Le futur n'a pas de situation. Ce n'est pas ce qui inquiète le plus le n° 1508. Il veut connaître le passé du jeune homme, qui est de bonne famille, mais vit loin de sa famille. Est-il de bonnes mœurs? Jouit-il d'une bonne santé? N'est-il pas atteint de mal inavouable? M. Paul est chargé d'apaiser ces scru-

pules paternels. Il a déjà découvert une petite servante de restaurant qui a été la petite amie du jeune homme. La dernière question semble heureusement résolue. M. Paul étudie les deux autres. Il en coûtera 1 500 francs en tout à son n° 1508.

Le 1539 est pratiquement invisible. C'est un personnage turc important, qui a une jeune maîtresse de vingt ans qui en paraît seize. Lui, il en a soixante-cinq. Il veut savoir si la petite est de bonne famille. C'est là ce qui l'intéresse. On se demande pourquoi. M. Albert a découvert en deux heures qu'elle avait un affreux petit gigolo, souteneur du côté de la place Blanche. Mais ce n'est pas ce qu'on lui demande. Il s'agit de connaître la famille. C'est le père de la petite qui lui a raconté, indigné, l'histoire du gigolo. Il y a vraiment des parents imprudents et qui pourraient faire bien du mal à leurs enfants. Pour 3 000 francs, la sorte de pacha qu'est le 1359 saura que la famille de la petite grue est modeste, mais honnête. Et il sera content.

Le 1584 est une bonne dame qui vient de banlieue et qui a l'air de venir de province. Son manteau de bon drap, trop lourd et trop long, dit son opulence campagnarde. M. René ne se trompe pas à ce détail. Pour 5 000 francs, on recherchera le fils de la dame qui est perdu. Il a vingt-trois ans; il a été élevé comme une demoiselle. Il est parti.

— Pour moi, sanglote la bonne dame, il a été victime d'un accident.

Comme il est parti en même temps qu'une liasse de billets de banque, M. René et moi aussi, nous avons notre idée là-dessus. Cherchez la femme. Nous allons la chercher. Je la cherche dans le village de banlieue où le jeune homme vivait « comme une demoiselle ». C'est la femme de l'épicier. Elle travaillait à Paris dans un bureau, où elle avait une amie, confidente de son amour quadragénaire.

— Connaissez l'amie, m'a dit le patron. Tâchez de lui chiper une lettre dans son sac. L'autre lui écrira. Elles écrivent toujours à une amie. On saura où est la femme de l'épicier et le fils de la dame 1584.

Autre dame, n° 1602. Elle est en instance de divorce et veut retrouver l'adresse de son mari condamné à une pension alimentaire et qui a disparu aussitôt. Il est prote d'imprimerie. La dame donne 1 000 francs. Alors, Albert parcourt toutes les imprimeries et propose 100 francs à qui trahira l'adresse du prote. Il l'aura à la fin de la semaine, très simplement.

Le 1611 est négociant en maroquinerie. Il fabrique des objets de peau de serpent. Les peaux de serpent glissent et disparaissent comme si le serpent était resté dedans. Quel est l'employé voleur? M. Paul est entré au service du 1611. Il fait semblant d'être manutentionnaire pour pincer le chapardeur. Deux mille francs de provision.

Le 1616 a quitté sa femme pour une maîtresse. Il a tous les torts. Sa femme ne veut pas divorcer. Le 1616 a une barbe pleureuse, des lunettes de travers. Et aussi une bonne place, autour de laquelle les deux femmes se battent.

— Pour obtenir le divorce, malgré votre femme et à votre profit, explique M. René, c'est simple. Il suffit de la compromettre et de la faire pincer. Nous avons pour cela des agents spécialisés.

— Ma femme, se rengorge le 1616, est une très honnête femme.

M. René souffle entre ses lèvres, comme s'il voulait faire envoler la vertu de la madame 1616.

— Phûûû !... On séduit plus ou moins. Nous avons notre séducteur.

Le séducteur de la maison, c'est M. Paul. Le soir, quand il a quitté ses peaux de serpent, il va, comme pseudo-courtier d'assurances, rendre visite à M^{me} 1616 et lui faire un doigt de cour. Il fait cela hon-

(Suite page 15.)

MARCEL CHABERT.



GASTON

VII

**D'une charcuterie
de Montmartre
au « turf » brésilien.**

QUE les pères et les mères de famille se rassurent ! Les jeunes filles qui tombent dans les mains des « macs » sont, en général, moins victimes des hommes que de leur propre inconscience. Témoin l'aventure de la charcutière Suzanne, deuxième « colis » de Gaston.

C'est sur le trottoir de la rue Lepic que Gaston avait rencontré cette brunette accorte et vive. Elle allait, claquant du talon, porter dans quelque immeuble des côtelettes fumantes et, comme beaucoup d'ouvrières parisiennes, elle s'était laissé suivre en plaisantant par Gaston, que son gentil minois avait dangereusement aguiché. Arrivée devant la porte d'une maison d'aspect bourgeois, elle avait, dans un dernier rire, jeté à son compagnon de rencontre :

— Maintenant, je suis à domicile. Je vous remercie de m'avoir tenu compagnie. Adieu.

— Adieu ? Pensez-vous ! Je vous attends, riposta Gaston.

— Jamais de la vie ! Vous allez me compromettre. Mais le « mac », qui doit être non seulement un beau garçon, mais aussi un psychologue, avait flairé une proie possible. Quand la jeune charcutière redescendit, elle le retrouva devant la porte. Quelle petite ouvrière sait résister à un apéritif aimablement offert ? Quelques instants plus tard, Gaston et sa nouvelle amie étaient attablés autour d'une table ronde, dans un petit café de la rue de Bruxelles.

L'apéritif pris, on repartit vers la rue Lepic. En cours de route, Gaston tenta de l'embrasser :

— Y pensez-vous, s'écria la jeune fille ! Je suis fiancée !

Et elle montra une bague quelconque, ornée d'un « diam » de verroterie et de deux perles fausses.

— Tant pis, murmura Gaston.

Coquette, la jeune fille leva un regard intéressé.

— Vous le regrettez ? demanda-t-elle.

La voix de Gaston se fit rauque, hésitante, lointaine.

Une voix de mélo :

— Sans doute, cela vous étonne. Ça ne devrait rien me faire que vous soyez fiancée, mais je vous avoue que cela me cause une très grande peine.

— Mais vous ne me connaissez pas ?

— Quelle erreur ! Aujourd'hui seulement je vous adresse la parole, mais il y a déjà longtemps que je vous ai remarquée.

Puis Gaston haussa les épaules, avec un long soupir.

— Enfin, n'en parlons plus. Vous devez rentrer : oubliez, Suzanne, que j'ai essayé de vous embrasser. Mais nous

nous rencontrerons peut-être encore dans le quartier ?

— Bien sûr, conclut la charcutière. Et cette fois-là, c'est moi qui vous paierai l'apéro, en camarade.

Cette rencontre ne tarda guère. Le lendemain soir, Gaston retrouva Suzanne au moment où, au bras de son

Gaston, pour n'être pas en reste, emmène le couple dans un dancing.

fiancé, elle sortait d'un cinéma du boulevard de Clichy. Le fiancé, qui se prénommait Eugène, était, lui aussi, apprenti charcutier. Il tendit à Gaston une main rougie par la préparation des viandes et offrit l'apéritif. On but et Gaston, pour n'être pas en reste, emmena le couple dans un dancing. Là, Gaston apprit à Suzanne la biguine, sous les yeux d'Eugène, effaré :

— Ah ! comme je me suis amusée ! s'écria la donzelle à la fin de cette partie de plaisir.

Gaston n'attendait que ces mots.

— Eh bien, proposait-il, si vous voulez, nous pourrions sortir ensemble dimanche. Nous irons à la campagne.

— Entendu, répondit Suzanne en serrant la main de Gaston d'une manière significative.

Elle allait, claquant du talon, porter dans quelque immeuble des côtelettes fumantes.

— Ce fameux dimanche, poursuivit Gaston, décida du sort de Suzanne. J'avais réussi dans la journée, en profitant des courts instants pendant lesquels Eugène s'absentait, à embrasser plusieurs fois la petite. A onze heures, je partis... ; à onze heures dix — je l'appris le lendemain — Suzanne rendit à son fiancé et sa bague et sa parole.

Le mercredi suivant, comme je venais de reconduire Suzanne, qui avait passé deux heures avec moi dans un hôtel de la rue Fromentin, je fus abordé tout à coup par le pitoyable Eugène :

— J'ai deux mots à vous dire, me souffla-t-il, d'un ton assez haineux.

— Allez, dites-les. Mais vite, je suis pressé.

— Vous savez que Suzanne m'a repris sa parole.

— Je le sais.

— C'est à cause de vous.

— Peut-être bien. Et alors ?

— Et alors ? Vous allez me la rendre.

— Sans blague !

— Oui. Vous allez me la rendre ou sans ça...

— J'en avais assez.

— Ecoute, grondai-je. Tu va me f... la paix, et tout de suite ! Des femmes comme Suzanne, ce n'est pas pour ton blair. Compris ? Maintenant file.

Eugène tenta de se rebiffer.

— Je n'ai pas peur de vous, et...

La phrase fut coupée par mon poing, qui l'atteignit en pleine figure. Il chancela, rechercha son équilibre et soudain s'éroula, fauché par un deuxième coup que je lui plaçai à la base du menton.

— Adieu, crétin, lui dis-je en m'en allant. Et ne t'y frotte plus !

Le samedi soir, trois jours après cet événement, Suzanne vint me rejoindre, sa valise à la main.

— Ça y est, me lança-t-elle. J'ai dit adieu à la charcuterie.

— Bon, je te félicite. Tu es une femme intelligente et tu comprends la vie. Tu vas maintenant travailler un autre genre de cochons.

Ce mot la fit rire, car, en huit jours, j'étais parvenu à lui faire parfaitement comprendre le genre de vie qu'elle mènerait avec moi.

— Et elle n'avait pas hésité ?

— Nullement. Sans doute avait-elle la vocation. Et puis, ajouta Gaston d'un air fort, elle m'aimait, cette petite.

Toutes, cependant, ne doivent pas marcher aussi vite ?

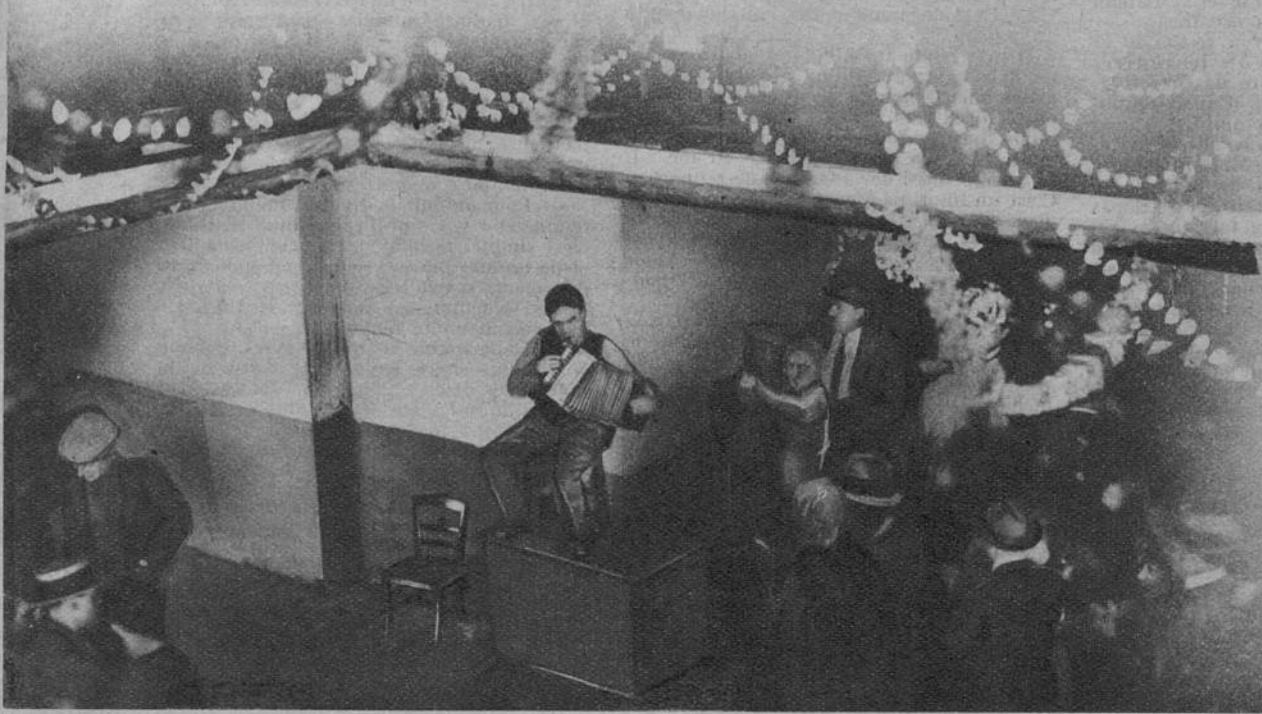
Evidemment. Il y a toujours un moment très dur : c'est celui où le barbeau dit à la femme de lâcher son travail pour le suivre. Si elle réfléchissait un instant, elle n'obéirait pas.

— Mon turbin se dirait-elle, est peut-être dur et mal payé, mais il me donne tous les espoirs : mariage, fondation d'une famille, foyer, perspective d'établissement à mon compte. (Bonheur tranquille que les femmes de « business » ne cessent jamais d'envier.)

Par comparaison, elle jugerait à sa juste valeur son avenir avec le barbeau, avenir trop certain, hélas ! Et ce dernier serait à coup sûr le perdant !

Seulement, voilà, les femmes qui réfléchissent sérieusement sont très rares, et, neuf fois sur dix, elles préfèrent à une vie normale la vie trépidante que donne la noce.

Là, Gaston apprit à Suzanne la biguine, sous les yeux d'Eugène effaré.



Alors, pour mon compte, je ne plaindrai jamais celle qui préfère Gaston le « vrai de vrai » au petit charcutier Eugène.

« C'est pourquoi, si nous sommes durs avec nos femmes, dites-vous qu'elles l'ont bien mérité.

— Et vous avez été dur avec votre charcutière ?

A ces mots, nous vîmes en quelques secondes la figure de Gaston changer. L'homme devint d'une pâleur étrange, il eut un rictus de colère et c'est rageusement qu'il s'écria :

— Ah ! non, la garce ! C'est elle qui m'a eu ! Et bien, encore ! D'une débutante comme elle je n'aurais pas attendu ce sale tour.

« Figurez-vous que je n'avais pas vendu Suzanne ; je j'avais expédiée à mes frais et à mon compte.

« Cette fille m'adorait à tel point qu'elle en était embêtante. Quand je lui proposai, sur le conseil de Raymond, de la faire partir pour le Brésil, à Sao Paulo, en lui faisant, bien entendu, entrevoir de brillantes perspectives de gain et, après son retour, au bout d'un an ou deux, la petite villa de nos rêves, elle accepta sans discuter et se mit au travail pour parfaire la somme nécessaire à son voyage.

« En cinq semaines la somme fut complétée d'un faux contrat de modiste, Suzanne partit pour l'Amérique avec un autre « colis » de Raymond, sous la conduite de Guy le Mexicain. Tous frais payés, son départ me coûtait dans les douze mille francs ; mais j'étais tellement sûr d'elle que je n'avais aucune inquiétude : je pensais récupérer cette somme avec quelques jolis intérêts.

« Raymond l'avait recommandée à une bonne placeuse qui la réserva pour une boîte de premier ordre de Sao Paulo ; elle s'y débrouilla si bien que, le premier mois, elle m'envoya, avec une lettre très tendre, un mandat de dix-huit mille francs.

« Le second mois, je reçus seize billets de mille. Le troisième dix-huit, le quatrième dix-huit encore.

« Ayant pris un appartement luxueux, ayant acheté une voiture, flânant et m'amusant du matin au soir, je songeais : « La vie est belle ! » Et, naïf à mon tour, je croyais que cette excellente vie allait durer éternellement.

« Imbécile !

« Le cinquième mois, à ma vive surprise, je ne reçus que huit mille francs, avec une longue lettre dans laquelle Suzanne m'expliquait qu'ayant été malade, elle n'avait pu m'envoyer davantage.

« D'ailleurs, ajoutait-elle, je ne suis plus nouvelle dans le pays, et tu sais que, si les nouvelles ont la vogue durant les premiers temps, cette faveur ne peut pas durer.

« Je savais cela, en effet, et, par le courrier suivant, j'envoyai à Suzanne mes vœux de prompt rétablissement. J'exprimais aussi des regrets de n'avoir reçu qu'une somme si minime.

« Ce n'est pas avec des sommes pareilles, écrivais-je pour tenter de lui redonner de l'enthousiasme, que nous arriverons à posséder notre petite villa dans le temps voulu.

« Le sixième mois, cependant, Suzanne ne m'envoya que cinq mille francs.

« Du coup je m'inquiétai et fis part de mes appréhensions à Raymond :

« Cette maladie, à mon avis, c'est du chiqué. J'ai dans l'idée que Suzanne me laisse tomber.

Raymond n'hésita pas à confirmer mes craintes.

« Tu ne te trompes certainement pas, me répondit-il. Suzanne te laisse glisser. C'est le coup classique des envois de fonds qui diminuent tous les mois et qui se terminent par l'envoi d'une carte postale de rupture, sans un kopek !

« Cependant, Suzanne avait l'air de m'aimer vraiment et je ne peux pas croire...

« Raymond se mit à rire, non sans ironie, et, haussant les épaules :

« Voyons, mon petit, me dit-il, tu oublies toi-même qu'en huit jours tu es arrivé à changer la mentalité de cette femme, que tu l'as arrachée à son travail pour lui faire faire le trottoir. Dans ces conditions, un autre a pu faire ce que tu as fait. Comment compter sur des girouettes pareilles ?

« Là-bas les copines de ta femme n'ont pas manqué de la « baratiner » (1), de lui dire qu'elle était stupide de l'envoyer tout le fric qu'elle gagnait. Elles n'ont pas manqué de lui affirmer que, pendant qu'elle s'esquintait là-bas sur le « turf », toi, à Paris, tu te payais des poules avec son argent. Tout cela, c'est classique. Alors, elle a fini par comprendre. Et, entre nous, elle n'a pas tort !

« — Hein ?

« — Mais oui. Elle n'a pas tort. Les vieux principes du « milieu » sont « morts ». Elle est complètement affranchie à présent, et, soit qu'elle ait trouvé un autre « mac » — ce qui est probable —, soit qu'elle veuille mettre un peu de sous à gauche, le résultat sera pareil pour toi. Le mois prochain, tu recevras la carte postale d'adieu.

« — Que faire ?

« A nouveau Raymond haussa les épaules :

« — Rien.

« Du coup, je bondis :

« — Hein ? Sans blague ! Ça, par exemple, c'est à voir ! Je crois que, si je m'embarquais pour Sao Paulo, je reprendrais facilement ma femme. Et ce n'est pas son nouveau mac — si mac il y a — qui m'empêchera de faire mes affaires.

« Mais Raymond accueillit très froidement cette explosion de rage.

« — Tu ne t'embarqueras pas, me dit-il le plus posément du monde.

« — Mais tout de même c'est ma femme ! qu'un autre me la prenne, ça n'est pas régulier !

« — Régulier, s'écria Raymond ! Mais tu n'es plus un enfant. D'après les principes du « milieu » ce n'est pas, en effet, conforme à la règle ; mais la règle existe-t-elle encore ?

« Tout ce qu'il y a à faire, crois-moi, c'est d'oublier ta femme et de vivre sur tes économies en attendant que tu en aies retrouvé une autre. Quant à aller au Brésil, ce serait, je te l'assure, un voyage pour rien ; là-bas, tous les « macs » se tiennent et ils auraient contre toi, le nouveau, l'intrus,

(1) De lui tenir des raisonnements, de lui faire la leçon.

Raymond l'avait recommandée à une bonne placeuse qui la réserva pour une boîte de premier ordre de Sao Paulo, où elle ne tarda pas à gagner beaucoup d'argent et à trouver un « nouvel homme ».

l'appui de la police. Reste donc tranquille.

« Le mois suivant, en effet, la poste m'apportait un mot de Suzanne. Elle avait bien fait les choses : au lieu de la carte traditionnelle, elle m'avait écrit une lettre :

« On m'a renseignée, déclarait-elle, sur tes agissements à Paris. J'ai enfin compris ta véritable nature et, bien souvent, j'ai regretté d'avoir plaqué mon boulot pour te suivre. Enfin, comme il est trop tard pour revenir en arrière, je continue dans le chemin où tu m'as placée ; mais j'ai la compensation d'un amour que tu ne peux pas me donner. Je ne t'en veux pas, je ne te garde aucune rancune, et je te dis adieu. Celle qui a été ta femme. »

Il y avait un post-scriptum :

« Surtout ne viens pas ici. Mon nouvel homme est plus dur que toi et tu ferais un voyage inutile. »

Vaincu, je déchirai la lettre et la jetai dans un égout.

(A suivre.)

HARRY GREY et CHRISTIANE HUBERT.

On accuse, on plaide, on juge...

Le portrait de mon mari défunt.

M^{me} R... vient de perdre son mari... Que faire pour conserver toujours vivace son souvenir devant soi ? Un portrait agrandi de celui qui se trouve sur la cheminée du salon, et la veuve se rend chez le photographe avec une image du disparu, tel qu'il était ces derniers temps, avec ses cheveux abondants, son nez busqué, sa barbe qui le faisait quelque peu ressembler à Henri IV ou... à Landru.

« Bien, madame, dit le maître photographe, dans huit jours vous aurez un beau portrait de votre défunt mari !

Huit jours après, la dame revient un peu consolée à la pensée de la superbe photographie qu'elle va emporter.

« Voici, madame ! dit l'artiste, tout fier de son œuvre.

Une seconde, la cliente reste médusée, sidérée, elle ne retrouve un peu de voix que pour murmurer :

« Mais... mais... ce n'est pas mon mari !

« Si, madame... c'est son image stylisée !

Le juge de paix du XVIII^e arrondissement était, l'autre jour, appelé à donner son avis sur ce point délicat.

« Je ne paierai pas, dit M^{me} R..., un portrait qui n'est pas celui de mon mari.

« C'est votre mari, mais stylisé ! répliqua encore le photographe.

« De sorte que votre manière stylisée a fait de mon défunt époux, qui était un quinquagénaire barbu, un jeune homme imberbe ?

En fait, la cliente montra un portrait de feu de son mari, bon visage orné d'une barbe, tandis que le photographe livrait l'image d'une mince figure format danseur argentin.

« Voyons, monsieur, conclut le juge

de paix, avouez que vous vous êtes trompé et que vous avez confondu le mari de madame avec un autre de vos clients !

Le photographe n'avoua rien du tout et jura ses grands dieux que le visage d'éphèbe était celui du brave M. R..., qu'il avait, lui, artiste amoureux du beau, stylisé.

Le juge de paix pensa, avec bon sens, qu'une photographie doit autant que possible ressembler à l'original et il débouta de sa demande en paiement le photographe, qui avait fait de feu M. R... un portrait stylisé peut-être, mais, en tout cas, différent de la réalité.

L'appel du sourd.

Le Guevel, sans profession, sans sou ni maille, est par contre pourvu d'un casier judiciaire orné, si l'on peut dire, de multiples condamnations dont le nombre impressionnant pouvait à la prochaine amener leur possesseur à la relégation.

Or donc, pour la vingtième fois peut-être, Le Guevel sortit un beau matin de septembre dernier de Fresnes. Pourquoi ses pas se dirigèrent-ils tout naturellement vers le Palais de justice ? On ne sait. Quoi qu'il en soit, cet homme libre du matin éprouva le besoin incompréhensible — mais irrésistible — d'entrer dans une chambre correctionnelle pour y voir défiler des délinquants.

L'audition de condamnations qui ne s'appliquent pas à lui ne suffit pas à l'homme, lequel s'appuya de trop près au corps de sa voisine qui se mit à crier au viol... Comme Le Guevel, de plus, montrait des vêtements assez mal ajustés laissant apercevoir certaines parties de son individu qu'il est séant de recouvrir, il fut sur-le-champ appréhendé pour

outrage à la pudeur et retrouva le soir même à la Santé l'hospitalité de l'Etat qu'il avait perdue le matin en quittant Fresnes. Ce nouveau délit lui valut une nouvelle comparution en correctionnelle.

— Trois mois, sans relégation, je m'en tire bien ! songea le condamné que son séjour prolongé dans les prisons avait rendu dur d'oreiller, je ne fais pas appel !

Mais il avait mal entendu le jugement : il n'avait pas trois mois, mais quatre et la relégation... Quand il apprit cela, il était trop tard, son appel n'était plus recevable ; seulement la cour étant seule qualifiée pour prononcer cette irrecevabilité, il comparut devant la chambre des appels correctionnels, où M^e Jean-Louis Tixier plaïda, en une spirituelle défense, la cause de son client.

« Déjà, dit-il, il y a lieu de reprocher beaucoup de choses à mon client, mais peut-on de plus lui reprocher sa surdité, qui, ne lui permettant pas d'entendre le jugement du tribunal, l'empêcha de faire appel à temps ? L'appel de mon client n'est pas recevable, c'est entendu, mais celui de M. le Procureur général le serait, s'il voulait le faire ! Le ministère public entendit la demande de M^e Jean-Louis Tixier et fit appel, ce qui permit à Le Guevel d'être jugé et condamné à trois mois seulement, sans relégation.

Cette procédure extrêmement rare valut à l'homme qui avait la perspective de partir comme relégué à la Guyane d'être libéré... Sans doute pense-t-il que la surdité a parfois du bon !

Le taxi et l'unijambiste.

« Vous avez, mademoiselle, assigné en dommages-intérêts le chauffeur Rondet : pourquoi ?

« Parce qu'il a emporté ma béquille ! La douzième chambre correctionnelle s'étonne de ce délit imprévu et le président prie la plaignante de s'expliquer plus

clairement, ce qu'elle fait avec volubilité.

« Je passais rue de la Chaussée-d'Antin et je me disposais à traverser sur un passage clouté... les voitures s'arrêtèrent... devant moi, un taxi sur le marchepied duquel je pose ma béquille... car je n'ai qu'une jambe, monsieur le Président... et voilà le taxi qui file...

« Avec votre jambe ?

« Non, avec ma béquille... ce qui m'a empêchée de continuer à travailler ce jour-là.

Le président interroge :

« Quel est votre métier ?

La plaignante — une femme d'une quarantaine d'années au visage ingrat — baisse la tête et murmure :

« Je fais le passage...

« Le passage ? quel passage ?

« Enfin... je fais des relations dans la rue... au passage.

Le président ne peut retenir une exclamation de surprise :

« Vous ? une unijambiste ?

L'interpellée prend un air offensé et à cette réponse imprévue :

« Les hommes aiment ça !

Le président semble indigné de la réflexion et brusque les débats.

« Il ne s'agit pas de savoir si les hommes aiment les femmes qui n'ont qu'une jambe... il s'agit de savoir ce que vous voulez à ce chauffeur ?

L'unijambiste répète que ledit chauffeur lui ayant emporté sa béquille qu'elle avait posée sur le marchepied l'a, de ce fait, privée de son point d'appui et d'une journée de « travail », ce qui, à son sens, mérite une sanction grave ; mais le tribunal ne partage pas cette opinion et renvoie le chauffeur des fins de la poursuite.

La femme, appuyée sur ses deux béquilles, s'en va en murmurant :

« Et on appelle ça de la justice !

SYLVIA RISSER.



V I

La traite des blanches, nouvelle manière.

Il ne s'agit pas, en l'espèce, de ce très vieux système, que l'on pourrait qualifier de classique, et qui est le plus généralement employé par les odieux trafiquants de chair humaine.

On sait en quoi il consiste : capter la confiance d'une jeune fille ou d'une jeune femme, le plus souvent abuser d'elle, puis lui promettre une très avantageuse situation à l'étranger, généralement au théâtre, au music-hall, dans le cinéma, voire dans l'industrie ou le commerce, et l'expédier là-bas, nantie d'un contrat d'engagement fictif et de quelques billets.

Arrivée à destination, la femme est dirigée sur un établissement de plaisirs faciles — quelle qu'en soit la forme : dancing, salon de thé, etc. — où l'on arrive, par tous les moyens, y compris les pires menaces, voire la force, à dominer sa volonté, à l'envoûter, au point de lui faire plus ou moins rapidement embrasser la triste profession de courtisane.

Une légende exige impérieusement que les inqualifiables individus qui se livrent à ces opérations criminelles — que l'on a curieusement mais très justement appelées la « traite des blanches » — lesquelles leur rapportent une forte somme par femme vendue, n'agissent ainsi que pour ravitailler, si nous osons dire, les maisons closes d'outre-mer.

J'ai dit « légende », et cela en est bien une, car, en réalité, les maquignons de femmes et jeunes filles ne « travaillent » pas seulement pour la capitale de la République Argentine, mais bien pour tous les pays, Nord et Sud-Amérique plus particulièrement peut-être, Espagne, Italie, Afrique du Nord, etc.

Mais les légendes sont tenaces, on le sait, et ce n'est assurément pas demain que l'appellation bien connue de tous : « Chemin de Buenos-Ayres » cessera d'être un terme générique propre à désigner la « traite des blanches », qui se fait dans tous les pays du monde et à destination de tous les pays, ou presque.

J'écris : « presque », car il en est, tels la Belgique, les Pays-Bas, où, seules, les femmes de la nationalité du pays, ou naturalisées, ont le droit, en respectant les ordonnances de police, de faire commerce de leurs charmes publiquement.

Les étrangères, aussitôt repérées, — et cela ne tarde ordinairement pas bien longtemps — sont reconduites dans leur patrie respective.

Encore une fois, ceci est bien vieux jeu. Les turpitudes, même dans ce qu'elles ont de plus honteux, suivent, elles aussi, la loi inexorable qui veut que tout ce qui est humain évolue constamment.

Évolution dont chaque stade — le mot progrès serait assez souvent impropre — est appelé modernisme.

Il y a aujourd'hui les voleurs en aulo, comme il y aura demain les voleurs en avion, voire en sous-marin, lesquels remplacent ou remplaceront les bandits de grand chemin, cavalier ou piéton.

Il n'y a pas que les moyens qui évoluent ainsi, il en va de même des méthodes.

Voici donc, dans cet ordre d'idées, la façon la plus ultra-moderne de pratiquer la « traite des blanches » d'une façon qui rend presque invulnérable.

Le trafiquant (ou la trafiquante) fait paraître d'une façon continue, dans des périodiques plus particulièrement lus par le beau sexe, surtout des corporatifs s'adressant aux femmes : organes pour dactylographes, dames des P. T. T., etc., des annonces, dont celle que nous recopions textuellement ci-dessous peut être considérée comme une sorte de prototype. La voici, sauf le nom et l'adresse :

Les demoiselles, si vous êtes jeunes et jolies, si vous voulez briller au cinéma, au music-hall, au théâtre, au cirque, n'hésitez pas à vous adresser en toute confiance à M^{me} X..., professeur de diction et de maintien, diplômée de plusieurs académies, qui vous conseillera et vous lancera sûrement selon vos aptitudes.

Les examens préliminaires, les « bouts d'essai » photogéniques de films sont absolument gratuits.

Aucun versement de fonds n'est exigé des candidates dont les essais auront été reconnus suffisants.

Réfléchissez, il peut s'agir pour vous d'un magnifique avenir.

Quelle jeune fille ou jeune femme, rêvant de succès, de gloire, de vie facile et joyeuse, dans l'adoration du public et l'adulation des amis, ne se sentirait pas attirée irrésistiblement par cette publicité qui a une allure si franche, si loyale et presque philanthropique ?

Et quelle jeune fille ou jeune femme, astreinte à la monotone et fastidieuse tâche quotidienne, ou bien s'ennuyant au sein de sa famille, n'a fait de ces beaux rêves dorés... ?

Aussi, par curiosité, et aussi parfois par intérêt, la lectrice de l'annonce s'est dirigée, non sans émotion, vers l'officine de cette brave dame, si grande amie de Thalie et de la jeunesse.

Elle y est reçue avec beaucoup de cordialité, mais de cette cordialité protectrice et un peu hautaine dont font preuve, ordinairement, les directrices de pensionnat et d'institution envers leurs élèves.

La « vénérable » dame commence, avant toutes choses, par se renseigner sur l'âge de la candidate, exigeant des preuves d'état civil :

Est-elle mineure ? Elle est impitoyablement éconduite sous les prétextes les plus divers.

Est-elle, au contraire, majeure, et surtout aussi jeune que possible dans cette majorité ? Dès lors, elle retient toute l'attention de l'« examinatrice »... nous verrons tout à l'heure pourquoi.

Celle-ci interroge longuement la jeune personne ; elle la jauge méticuleusement, mais il semble que ce soit moins les facultés morales : intelligence, instruction, éducation, etc., qui la préoccupent que les qualités physiques... toutes les qualités physiques.

Toutefois, elle ne manque pas de pousser quelques pointes hardies dans la vie privée de la jeune visiteuse.

Est-elle mariée, fiancée ? Possède-t-elle un ami ?

— Il n'en faut pas rougir. A notre époque, il convient d'être tolérant. Mon Dieu ! c'est bien excusable, puisque, depuis la guerre, il y a, hélas ! infiniment plus de femmes que d'hommes !

Puis, avec elle, il faut être d'une absolue franchise, c'est là une condition sine qua non pour qu'elle s'occupe de ses protégées.

Ces diverses investigations lui permettent-elles d'avoir une opinion avantageuse du physique de la « future étoile », et de supposer qu'elle est émancipée ou ne demande qu'à le devenir, c'est la proie rêvée.

Elle décide tout de suite que l'on va « tourner » un « bout d'essai » de film, pour se rendre compte jusqu'à quel point la jeune femme est photogénique.

On passe dans une sorte de petit studio, où un vieux et très modeste appareil trône en bonne place, d'une façon fort impressionnante pour une débutante.

Les murs sont tapissés de photos d'« étoiles » représentées aussi déshabillées que possible.

L'ambiance est créée à souhait. La dame fait déshabiller sa protégée, ce qui lui permet d'avoir, à loisir, une opinion définitive et des plus certaines.

Elle lui fait revêtir un maillot de bain des plus sommaire, ou bien un costume de scène plus sommaire encore, parfois un seul cache-sexe.

Et l'on tourne le « bout d'essai », convenant ensuite d'un prochain rendez-vous.

Le tour est joué, la pauvre, sans s'en douter le moins du monde, est déjà sur le « Chemin de Buenos-Ayres », pour employer le terme consacré.

Que va-t-il se passer ensuite ? Enthousiasmée, brûlant du feu sacré du

théâtre ou du cinéma, elle ne sera plus qu'un pauvre jouet entre les mains de la vieille proxénète rusée.

Exacte à tous les rendez-vous, elle se laissera complaisamment photographier, nue, demi-nue, dans toutes les attitudes.

Désormais, trois dangers terribles la guettent, qui briseront sa vie à peine à son début.

Elle sera fatalement victime de l'un d'eux au moins, parfois même connaîtra-t-elle



successivement l'atroce amertume des trois, ou de deux d'entre eux.

Le processus est, d'ailleurs, toujours le même.

Dans le studio, où elle s'exerce aux attitudes, à la déclamation, etc., la candidate fera, un beau jour, connaissance d'un monsieur particulièrement élégant et paraissant fort riche.

Il lui sera présenté et... très recommandé par sa « protectrice », comme un grand artiste (généralement étranger) à moins que ce ne soit un grand auteur (totallement inconnu), un grand musicien, etc.

La matrone ne manquera pas de recommander à son élève de faire tout pour plaire au « grand homme », afin de conquérir son estime et sa haute protection.

Certes, rien, absolument rien, de tant soit peu galant ne se passera jamais sous le toit austère de la dame. Les conversations mêmes y seront toujours exemptes de tout ce qui pourrait mettre en garde la victime.

Mais, un beau jour, sous un prétexte quelconque, l'élégant monsieur donnera rendez-vous à l'élève-artiste.

Si elle demande conseil à son professeur, on devine ce qu'il sera.

Elle s'y rendra donc et sera vite prise dans un nouvel engrenage, un rendez-vous en amenant un autre.

Présentée successivement à différents messieurs, elle finira par devenir la maîtresse de l'un d'eux, presque toujours un monsieur âgé, riche, souvent étranger.

J'ai déjà raconté comment, à l'aide d'aphrodisiaque, à la faveur du champagne et de l'ambiance, on peut abuser de pauvres filles.

Naturellement, il ne sera plus question, progressivement, de théâtre ou de cinéma.

La pauvre enfant aura fait ainsi son premier pas, malgré elle, dans la carrière galante. Hélas ! ce ne sera pas le dernier, dans la majorité des cas.

C'est là le premier danger.

Le deuxième danger est encore plus



atroce, si possible. Par les mêmes moyens, la petite sera dirigée sur une maison d'illusions de l'étranger (pas forcément de Buenos-Ayres), voire vers un établissement de Paris ou de la province, ou des colonies.

Le vieux monsieur, riche, amateur d'initiation et de pureté, sera remplacé alors par un jeune et élégant « traître de blanches ».

Le misérable aura tôt fait, après le pre-

mier consentement — le plus souvent accepté avec répugnance, dans l'intérêt de sa carrière artistique — de diriger sa proie sur un des établissements discrets dont il est le pourvoyeur.

Elle fera le voyage confiante, munie de son engagement artistique... fictif, lestée de quelques légers billets et d'un passeport en règle.

Dès lors, combien il lui sera difficile, arrivée à destination, de ne pas se soumettre, sous les pires pressions et les menaces les plus vives !

Passons enfin au troisième danger. Imaginons que la petite élève artiste, particulièrement intelligente et volontaire, devine à temps les traquenards tendus ainsi odieusement à sa naïveté et n'y tombe pas.

Qu'elle abandonne, au moment périlleux, et ses leçons chez la vieille procureuse et les rendez-vous et diners fins avec des messieurs trop bien habillés.

Sera-t-elle sauvée pour cela ? Non, hélas ! car son nom, son adresse et l'adresse de la maison où elle travaille sont restés dans le « studio », antichambre de maisons closes.

Et... il n'y a pas que cela qui est resté ! Il y a aussi les nombreuses photographies et fractions de film, dits « bouts d'essai », la représentant nue ou demi-nue, dans des attitudes équivoques, qu'elle a eu la faiblesse d'accepter.

La matrone et ses ignobles acolytes n'entendent pas être joués.

Devant la résistance de la jeune fille désabusée, ils n'hésiteront pas à user du plus inqualifiable des chantages pour parvenir à leurs fins.

On l'attendra à la sortie de chez elle, ou de la maison qui l'emploie, pour la menacer de montrer photos et films à ses parents, afin de les convaincre de la déchéance de leur fille, si elle ne cède pas... ou de les montrer à son fiancé, si elle en a un... A son patron même, pour la priver de son gain-pain.

Contre une telle machination infernale, quelle jeune fille ou jeune femme pourrait puiser en elle assez de courage, de force de volonté, pour continuer la résistance ?

Puis il y a aussi la peur du ridicule. Elle se voit immédiatement en butte aux sarcasmes de ses amis et de ses camarades, de sa famille, dont elle appréhende les foudres, le reniement.

Et les misérables ont soin d'ajouter qu'ils ne la perdont pas de vue et que, si elle se marie, son mari sera mis au courant de ses « débauches » de jeunesse... avec preuves à l'appui.

Affolée, la malheureuse se sent irrémédiablement perdue. Elle se rend compte que toute sa vie, tout son avenir, sont désormais entre les mains de la bande immonde qui a ainsi abusé de sa naïveté, de son ambition.

Elle accepte de nouveaux rendez-vous.

Les beaux messieurs la consolent, usent de toute la persuasion possible, lui montrent la vie galante sous les aspects les plus riants, se moquent de ses scrupules.

Elle fait connaissance de femmes galantes qui achèvent de la convaincre, tournent en dérision celles qui travaillent... pour si peu de chose, quand il est si facile, dans la liberté et le plaisir, de gagner gros, etc.

On réussit, peu à peu, en lui promettant autant que son salaire lui rapporte, à lui faire abandonner son travail, pour lequel, d'ailleurs, elle n'a plus que dégoût, depuis qu'elle connaît le luxe des grands restaurants, des cafés, des dancings, etc.

La première chute arrive... C'est fini, pour si douloureuse et longue qu'ait été la résistance, l'armée de Cythère possède une recrue de plus.

Que le lecteur tienne compte que nous avons ici pris l'exemple d'une jeune fille particulièrement douée dans le domaine de l'intelligence, de la volonté, de l'honnêteté.

Mais combien sont-elles, celles qui luttent ainsi avec courage au bord du gouffre où on les a conduites les yeux bandés ?

La plupart de celles qui répondent aux annonces ne sont-elles pas, justement par le fait même qu'elles y ont répondu, des naïves, des faibles, des rêveuses, dont l'ambition n'est pas en proportion de l'intelligence, ni des autres qualités ?

Elles sont à un âge où l'amour... si souvent vainement cherché — les possède et les inquiète.

D'ailleurs, dans presque toutes les passions juvéniles pour le théâtre et le cinéma, n'y a-t-il pas beaucoup d'obscur désirs d'amour, même de lubricité ?

Eros triomphe constamment sur l'écran comme à la scène, sous les feux des herbes et des rampes, dans le chatoulement des veils, des soies et... des chairs nues offertes aussi à l'admiration des spectateurs.

Combien de jeunes imaginations se sont enflammées pour cela, et aussi à l'idée de la promiscuité propice des coulisses...

Les bandits qui usent ainsi du théâtre et du cinéma comme appâts, pour pratiquer, en marge du Code, l'épouvantable traite des blanches savent bien ce qu'ils font.

Ils donnent indéniablement la preuve d'une certaine psychologie en usant de ce miroir, irrésistible pour tant de pauvres petites alouettes. De même qu'ils font preuve d'une sagacité, d'une ruse fort grande, en élaborant une pareille trame machiavélique. N'acceptant que des majeures, évitant jalousement que rien de condamnable ne se passe au studio, jouant,



si nous osons dire, « par la bande », ils se mettent à l'abri des lois, qui frappent — mais pas assez sévèrement encore — les trafiquants de chair humaine.

Un commissaire de police m'en fit l'aveu et m'exprima toute sa tristesse d'être insuffisamment armé par les lois pour réprimer de pareils forfaits. On reste confondu et navré.

Je viens de passer successivement en revue les annonces, combien spéciales, qui emploient tous les raffinements auxquels l'imagination humaine a pu donner naissance.

Cette publicité a une répercussion déplorable sur la santé morale et physique des masses.

L'imagination des jeunes est ainsi surexcitée dangereusement à l'âge où la chaleur du sang fait naître un désir à chaque battement », dirai-je avec le poète, et les invite à des embarquements pour toutes les Cythères, dont certaines sont des bagnes d'où l'on ne revient plus...

En notre triste époque d'égoïsme forcené, où la « petite fleur bleue » n'est plus, hélas ! qu'un mythe passé de mode et même généralement bafoué, ce n'est certes pas de la sentimentalité, de la mystique amoureuse, du romanesque qu'elle fait naître. Ce sont les appétits les plus vulgaires, des satisfactions, naturelles en soi, certes, mais non moins laides pour cela, puisque aucun sentiment ne vient les idéaliser, les enjoliver, voire les diviniser.

C'est aussi, plus dangereusement encore, la porte des enfers lubriques qu'elle ouvre à tout venant.



AMOUR

A

TOU/ LE/

ÉTAGE!

Les jeunes n'en sont pas seuls victimes, elle remue également l'âme de ceux que tenaille un trop ardent été tardif de la Saint-Martin.

Enfin, elle fait inconsciemment naître des vocations, jeunes ou tardives, de courtisanes et de... courtisans.

Qui oserait soutenir qu'elle n'est pas responsable de bien des naufrages navrants, en perte de corps et de biens, alors que ces nefs auraient pu voguer longtemps, loin d'eaux aussi troubles et agitées, sur le calme plat du bonheur.

Alphonse Allais disait, avec son humour féroce, qu'il était nécessaire à certains hommes de prendre des bottes d'égoutier « pour descendre en soi-même ». J'ai dû en prendre aussi pour patauger dans le cloaque de toutes les turpitudes sensuelles et l'odieuse exploitation qui en est faite, afin d'en connaître, aussi sûrement que possible, la profondeur et l'étendue.

On me permettra de dire, avec un certain soulagement, que voici, pour moi, le moment de les quitter.

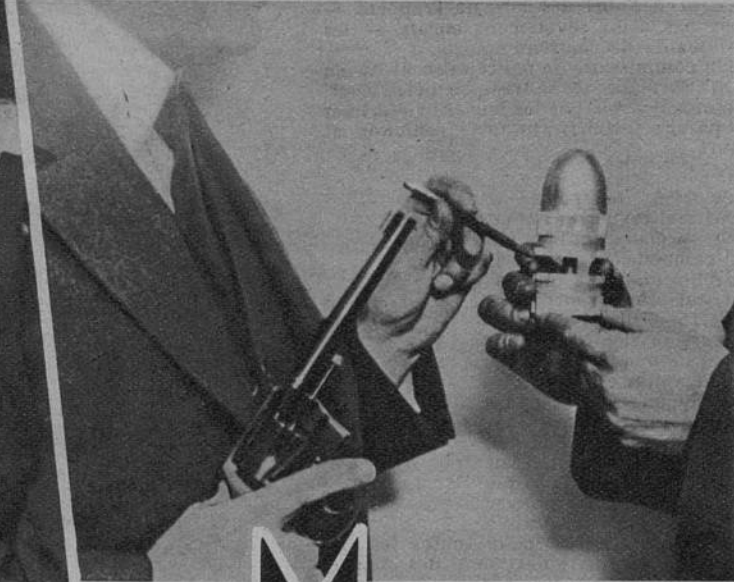
ARMAND VILLETTE.

FIN

Les officines touchées qui recrutent des jeunes filles naïves pour leur demander de faire du cinéma ne sont, la plupart du temps, que des agences suspectes. Ces agences se chargent de procurer aux amateurs des photographies de « candidates » assez dénudées. Les pauvres filles entre les mains de ces coquins ne se doutent guère qu'elles ne deviendront pas les émules de stars célèbres. Et pourtant les lauriers de Jeanette Mac Donald, Lillian Harvey, Madeleine Renaud, Greta Garbo, Lois Moran et d'autres artistes les obsédaient impérieusement... Elles ne connaîtront pas la joie des embarquements pour Hollywood fléées par des admirateurs en délire. Mais elles s'embarqueront peut-être pour Buenos-Ayres.



Ci-contre : Le détective lieutenant Michael Dermet, directeur du musée du crime de New-York, présente un stylo-revolver et un couteau-redoutables.



LE MUSÉE DU CRIME

En haut, à gauche : L'inspecteur Mc Caskey, détective fameux d'outre-Atlantique, examine une collection d'armes anciennes, poignards et revolvers.

Au-dessus : Des inspecteurs américains se livrent à de minutieuses observations sur une balle qui a été agrandie.

Il existe à New-York, depuis trois ans, deux institutions de pédagogie criminaliste qui ont pris immédiatement une importance exceptionnelle dans le monde des praticiens spécialisés et dans les milieux des policiers et détectives de tous les pays. Il s'agit du fameux musée du crime des États-Unis et du collège de la police réunis tous deux dans un grand bâtiment de la Préfecture de police de New-York.

Le musée du crime de New-York ressemble dans son plan général à tous les établissements de ce genre dont nous avons parlé. Ses collections, qui sont innombrables, si elles n'ont pas une grande valeur artistique, constituent une documentation d'un intérêt capital pour tous ceux qui, par métier, comme les policiers et les détectives, ou comme les savants, au point de vue anthropologique, s'intéressent à la science criminaliste, science nouvelle et dont les progrès s'affirment chaque jour.

Les organisateurs américains de ces deux institutions ont eu pour but avoué de former contre l'armée du crime de plus en plus audacieuse des troupes d'attaque et de défense. Les jeunes agents, les futurs détectives, les Sherlock Holms de demain, trouveront là un enseignement pratique de premier ordre. La lutte acharnée contre les « gangsters », qui ne sont que des bandits commerciaux, a motivé d'autre part l'initiative actuelle.

Le populaire M. Grover Whalen, préfet de police de New-York, ancien directeur d'un grand magasin, qui fut un des instigateurs du projet, a mis ce musée à la disposition de ses collaborateurs et subordonnés afin qu'ils puissent trouver là les moyens les plus efficaces de dépister les criminels et d'être au courant des mœurs et procédés des assassins et des voleurs. Des professeurs qualifiés donnent des cours aux jeunes inspecteurs et les dressent à la poursuite des malfaiteurs, en s'aidant de l'importante documentation contenue dans le Musée du crime et le Collège de la police.

Une grande activité règne dans ces deux institutions qui, pour des raisons que l'on devine, ne sont pas ouvertes au public. Le détective lieutenant Michael Dermet, qui est le directeur du musée du crime de New-York, est un des professeurs émérites de cet organisme et ses leçons sont très suivies. D'un bout de l'Amérique à l'autre, les policiers viennent parfaire leur instruction auprès de lui.

Parmi les pièces les plus curieuses de ce musée, il y en a qui ont leur histoire, terrifiante, tragique. Quelques faits relatés succinctement démontreront, croyons-nous, leur intérêt extrêmement captivant.

Il y a deux ans, une série d'attentats étaient commis contre des policiers du gouvernement de New-York dans des conditions si mystérieuses que la panique s'était emparée de la population. Un inspecteur qui avait arrêté un bandit était tombé frappé d'une balle au cœur, et l'assassin avait réussi à s'enfuir. Les témoins de cette arrestation avaient formellement déclaré

que l'agent avait fouillé minutieusement le malfaiteur avant de l'emmener au poste de police. Toutes les précautions avaient été prises, et pourtant le malheureux inspecteur avait été tué par le misérable, un gangster redoutable.

Le lendemain de cet attentat, un autre agent devait être victime du même criminel, dans des circonstances identiques. Le policier qui avait reconnu le gangster s'était précipité sur lui, et, avec l'aide de deux de ses collègues accourus, s'efforçait de mater l'individu. Ce dernier, démuné d'armes, n'en avait pas moins, au cours de la lutte engagée, tué d'une balle au cœur le malheureux détective. Mais, cette fois-ci, il n'avait pas échappé à ses poursuivants. Ligoté, il avait été traîné devant le chef de la police qui commença immédiatement l'interrogatoire du meurtrier en présence des agents qui l'avaient appréhendé.

— Avez-vous bien examiné les lieux où est tombé mort votre camarade ? demanda le chef à ses subordonnés après avoir fait fouiller en vain le bandit sur lequel aucun revolver n'avait été trouvé.

Les policiers affirmèrent que l'endroit et ses parages avaient été minutieusement explorés.

— Mettez cet homme à nu, ordonna le chef.

Goguenard, l'individu se laissa déshabiller. Le moindre repli du corps du meurtrier fut l'objet de recherches sérieuses.

— Apportez-moi sur ce bureau ses vêtements et tous les objets qu'il portait sur lui, fit le commissaire.

Les habits et le linge du gangster passèrent de mains en mains, palpés sur toutes les coutures. On ne découvrait toujours rien de suspect. Parmi les objets ramassés dans les poches, il y avait exactement un portefeuille contenant des papiers et quelques dollars, un trousseau de clés, un mouchoir, deux stylos, un paquet de cigarettes et un petit briquet. Le chef enrageait de ne pouvoir éclaircir cette énigme.

— Cet homme est donc le diable ! ronchonnait-il.

Le gangster gardait au coin des lèvres son imperturbable sourire. Furieux, le chef frappa violemment du poing la table. Le trousseau de clés et un des stylos tombèrent sur le parquet. Le stylo s'était ouvert, et quelle ne fut pas la stupéfaction des policiers de voir apparaître à son extrémité le canon minuscule d'un revolver. Le chef se baissa et prit en main cette arme à feu extraordinaire. Le gangster avait pâli.

Le stylo en question était en effet une sorte de petit brownning remarquablement agencé. Sa taille ne dépassait pas les dimensions ordinaires d'un porte-plume réservoir. Sa force de déflagration était évidemment réduite; cette arme ne pouvait être employée efficacement que sur une trajectoire de deux à trois mètres. A bout portant, l'effet était meurtrier. Le mystère des attentats diaboliques était dissipé.

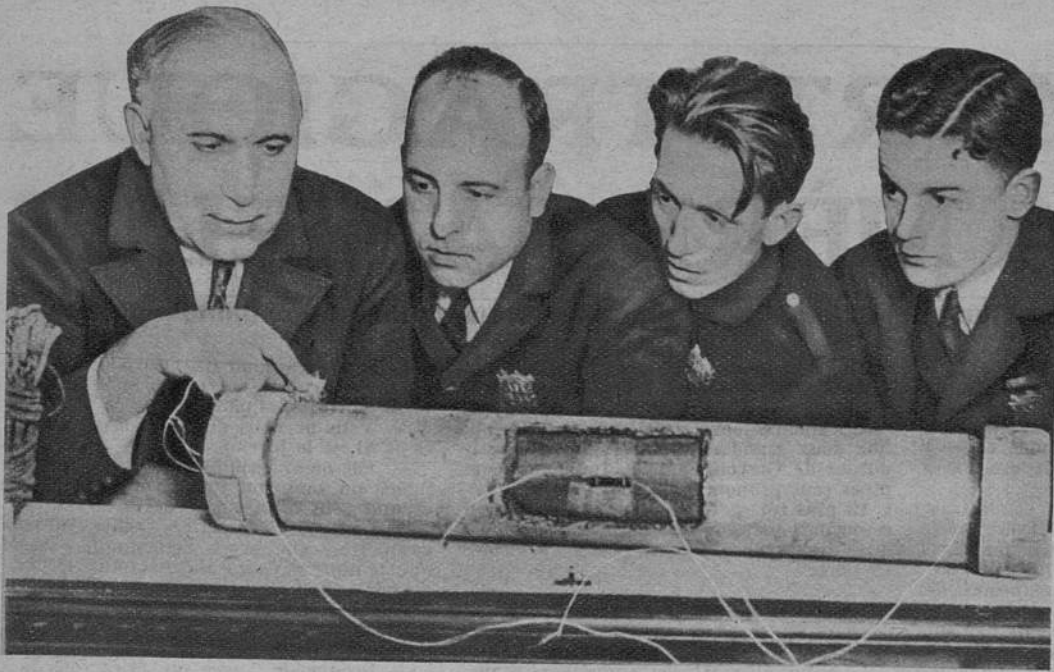
L'autre stylo fut démonté; c'était un autre engin spécial. Celui-là contenait des gaz lacrymogènes qui, à la pression du doigt sur un dé clic, projetait ses effluves asphyxiants sur l'adversaire, lequel, suffoqué, aveuglé, lâchait prise. L'inventeur de ces bibelots terribles devait s'asseoir, trois mois après son arrestation, sur la chaise électrique, en murmurant :

— Je sais le secret d'un fusil pliant



Au milieu : Une leçon de choses devant des armes trouvées en possession de malfaiteurs.

En bas : Le policier Stanley Gorman examine une pièce à conviction.



DE NEW-YORK

L'inspecteur Ralph Micelli fait un cours sur un engin terrible fabriqué à son intention par les gangsters.

capable d'assurer la victoire aux troupes du pays qui l'adopterait. Si l'on me laisse la vie, je doterai l'armée américaine de cette arme formidable...

Mais justice fut faite. Cela vaut peut-être mieux pour l'humanité. Les deux stylos reconstitués sont les pièces les plus curieuses, peut-être, du musée du crime de New-York, mais d'autres présentent, comme on va le voir, un intérêt qui est à signaler.

En mars 1928, dans une des rues les plus fréquentées de Boston, le cadavre d'un homme fut découvert à l'aube par un policeman. La figure de la victime portait des blessures qui furent examinées attentivement. On distingua visiblement les traces d'un fer à cheval. Les causes de ce décès furent ainsi rétablies : la victime avait été renversée par une voiture et les sabots du cheval lui avaient fracassé le crâne. Il s'agissait d'un accident et l'affaire fut classée.

Cependant, à quelque temps de là, on ramassa sur la chaussée, la nuit, un piéton qui, comme la victime dont nous parlons plus haut, avait eu la tête défoncée par un fer à cheval. La police s'émut de la fréquence de ces accidents et l'on rechercha le voiturier responsable. On appréhenda quelques maraîchers qui avaient l'habitude de traverser la ville durant la nuit avec leur chargement de légumes. Mais on dut les relâcher faute de preuves. Or, un inspecteur devait trouver, deux mois plus tard, la clef de l'énigme. Ce policier poursuivait, une nuit, des malfaiteurs spécialisés dans l'attaque nocturne, et il désespérait de leur mettre la main au collet, lorsque l'un d'eux trébucha sur le trottoir et s'affala de tout son long. L'inspecteur n'eut qu'à le cueillir.

L'individu fut conduit dans le local de la direction de la police et fouillé. On lui ôta son pardessus lorsque s'en échappa un singulier instrument. Les policiers poussèrent à cette vue un cri de stupéfaction.

Voilà l'explication des accidents causés, croyait-on, par des voitures à cheval, fit le chef en brandissant l'étrange outil, invention diabolique d'un malfaiteur.

L'appareil meurtrier était composé d'un bâton de base-ball auquel étaient attachés à l'extrémité deux fers à cheval. C'était une arme redoutable comme la plus robuste des matraques et destinée à donner le change à la police et faire croire que la victime avait succombé sous un coup de sabot.

Le musée du crime de New-York renferme de nombreuses pièces se rapportant à la lutte acharnée de la police contre les gangsters. Ce n'est pas là la partie la moins curieuse de cette exposition spéciale. Chaque objet, chaque arme a son histoire, toujours émouvante.

En février 1928, le nommé Talmoore était bien le plus terrible des gangsters. Une nuit, pourchassé, traqué, il fut acculé dans une impasse, et comme il braquait sur les policiers son browning, ceux-ci sortirent à leur tour leur arme et firent feu. On s'attendait à voir le malfaiteur s'écrouler mort. Or, à l'étonnement des inspecteurs, Talmoore fit un bond et s'enfuit comme si les balles dirigées contre lui avaient été en mie de pain. On devait avoir l'explication de cette immunité quelques jours après, lorsque le fameux gangster fut appréhendé.

Talmoore s'était fait confectionner une cote de mailles d'acier d'une résistance telle que les balles ne pouvaient la traverser. Il revêtait cette cuirasse à chacune de ses sorties et bravait dans cette tenue les rafales des fusils des policiers. Talmoore qui se déguisait en « clochard » portait éga-



Voici, sous vitrine, les pièces à conviction du procès Judd Gray qui empoisonna miss Ruth Snyder, il y a trois ans.

lement sous ses guenilles un fusil mitrailleur perfectionné, fabriqué sur son plan, engin redoutable qui avait fait bien des victimes dans les rangs de la police. On montre dans le musée un mannequin représentant Talmoore avec ses haillons, sa cuirasse et sa petite mitrailleuse. Non loin de là, on peut voir une bombe, vraie machine infernale, fabriquée à l'intention de l'inspecteur Ralph Micelli, « bête noire » des gangsters. Mais cette bombe ne tua pas son homme, et le policier visé prend un vif plaisir à expliquer lui-même aux jeunes détectives le mécanisme et la composition de cet engin.

Les pièces à conviction des procès criminels les plus célèbres figurent sous vitrines au Musée du crime de New-York. Les policiers des États-Unis viennent de loin demander à ces objets le secret des drames dont ils furent les artisans inconscients. Les élèves détectives se penchent avec passion sur ces pièces, témoins muets de terribles meurtres.

Ces dernières sont souvent d'un aspect insignifiant : par exemple, ce ticket de chemin de fer, semblable à des milliers d'autres, envoya son propriétaire sur la chaise électrique, Judd Gray, qui avait empoisonné miss Ruth Snyder, il y a trois ans. Le coupable avait nié être l'auteur de ce crime et la police cherchait en vain la preuve qui provoquerait l'aveu. On avait ramassé dans la chambre de la victime un billet de chemin de fer ; des empreintes digitales y furent relevées. On les confronta

Arme étrange que ce bâton de base-ball auquel sont accolés deux fers à cheval.

avec celles de Judd Gray : elles étaient identiques. L'assassin ne pouvait plus nier. Une fois de plus, une imprudence avait été fatale à un criminel ; sans ce billet, l'empoisonnement de miss Ruth Snyder fût demeuré mystérieux.

Le musée du crime de New-York, comme tous les organismes similaires, prouve que les malfaiteurs sont souvent des inventeurs à l'esprit machiavélique. C'est ainsi que l'on peut voir une arme bizarre qui tient du poignard et du browning. Le bandit qui a fabriqué cette arme à deux fins n'entendait pas manquer sa victime. Si la lame n'atteignait pas le

(Suite page 15.)
PIERRE DEMOURS.
Autres pièces du procès Judd Gray.
(Photos Keystone.)

Le lieutenant de police Edward Butler montre aux élèves détectives les haillons truqués d'un redoutable gangster



LA MORT TRAGIQUE DE LA MÈRE FANIELLE



Le cadavre de la mère Fanielle.

VERVINS

(De notre envoyé spécial.)

Une nouvelle se répandit dans le village à la tombée de la nuit.

— La mère Fanielle qu'est morte !
— Même mon fils qu'a rencontré un gendarme, il dit que c'est un crime ! répondait une paysanne toute tremblante rien que d'avoir prononcé le mot terrible *crime*...

Et ce soir-là, toutes les habitudes furent abandonnées, chacun ne savait plus trop ce qu'il faisait. Le crime s'était abattu sur le village comme un fléau.

A la porte d'une des plus grosses fermes, trois hommes qui revenaient des champs discutaient vivement.

— Comment l'a-t-on su ? interrogeait l'un.

— C'est son fils, le gars Fanielle, qui, en arrivant dans la maison, découvrit sa mère... elle était bien abîmée qu'il paraît... expliquaient les autres, et ils ajoutaient : la pauvre vieille, elle si brave, finir comme ça !... C'est point normal, les gendarmes de Wassigny qui sont venus croient que c'est un rôdeur qui a fait le coup... mais c'est point normal, ça doit pas être ça...

Et les trois hommes se regardèrent d'un air entendu.

Toute la soirée se passa en conciliabules, en conversations interminables, en hypothèses échangées à voix basse, et le lendemain matin Le Grand-Verly se réveilla lourdement comme après une nuit de cauchemar.

Les travaux des champs furent délaissés, et alors que la veille une sorte d'appréhension empêchait les paysans de s'approcher de la maison du crime, ceux-ci dès huit heures se retrouvèrent autour de la demeure tragique.

— Elle est là encore ? demandaient les femmes avec curiosité.

— Oui, on attend le juge d'instruction, et le greffier, et le substitut, ils doivent faire des constatations, alors on a tout laissé en place, c'est toujours comme cela que ça se passe, rétorquait un grand gars tout de guingois, que l'on écoutait en silence pour sa science policière.

Un grand remous se produisit soudain dans la petite foule. Une auto venant de Vervins venait de stopper à quelques mètres. Le « parquet » en descendit.

Toute la foule attendit alors de longues minutes, patiemment.

— Ils ont sûrement trouvé quelque chose, disaient les uns, pour être si longs... regardez, ça fait près d'une heure qu'ils sont là-dedans.

A la sortie des magistrats, ils furent déçus. Ils s'attendaient innocemment à une déclaration et seul le greffier qu'ils prirent pour le juge leur adressa la parole pour leur dire :

— Si quelqu'un a des renseignements à nous communiquer ou des révélations à faire, qu'il vienne dans quelques instants à la mairie.

Des femmes, des hommes, à ces mots, se regardèrent, un léger murmure s'éleva. Des révélations ? Bien sûr qu'il y avait des révélations à faire.

La mère Fanielle, une veuve de soixante-

quatre ans, née Victorine Roy, habitait depuis fort longtemps le village du Grand-Verly, joli petit village situé à la limite de ce qui fut autrefois le pays de Vermandois. Jouissant d'une certaine aisance, elle y possédait une demeure qui était loin d'être la moins conséquente du village.

Des ennemis, on ne lui en connaissait guère, elle paraissait vivre en bonne intelligence avec tout le monde au contraire. Si on l'appelait la bonne vieille mère Fanielle, c'était uniquement en termes de sympathie car elle était restée très alerte d'esprit si ses soixante-quatre ans avaient pesé un peu lourdement sur ses épaules.

Elle vivait seule avec son fils, un gailard de vingt-huit ans, Gaston, manoeuvre à ses moments perdus mais avant tout braconnier. La chasse interdite le passionnait, il était le plus intrépide « braco » de toute la région... Evidemment cela lui procurait de temps en temps quelques petits ennuis.

Et voilà que le malheur s'était abattu soudain. La bonne vieille avait été assassinée. Comment ? Ah ! Dame, on ne le savait pas encore, mais le meurtrier s'était sûrement atrocement acharné sur elle.

Elle avait la tête fracassée et trois côtes défoncées... près du cadavre on avait trouvé une bouteille brisée...

Le jeudi soir, les enquêteurs partirent, qui pour Vervins, qui pour Wassigny. Qu'avaient-ils fait au juste ?

Ils avaient méticuleusement examiné les lieux du crime puis ils avaient interrogé les voisins, les amis et Gaston Fanielle, qui ne put répéter que ce qu'il avait déjà dit aux gendarmes.

— Je rentrais d'une longue tournée à la campagne, enfin, vous devez le deviner, je braconnais assez loin d'ici, j'avais passé ainsi toute la nuit et toute la journée quand, en rentrant à la maison, j'ai découvert... là, vous savez, sur le parquet, ma pauvre mère...

On demanda également à tous ceux qui furent entendus s'ils n'avaient pas remarqué le jour du crime ou la veille quelque étranger au village rôder dans les environs.

On téléphona aussi aux gendarmeries avoisinantes de surveiller les routes. Le crime paraissait, en effet, avoir eu le vol pour mobile. Toutes les pièces avaient été bouleversées, des tiroirs avaient été fouillés, du linge, des papiers gisaient à terre. Une assez forte somme avait même dû être emportée par le meurtrier.

Enfin, un gendarme prévint les magistrats que des paysans avaient quelque chose à dire.

— Eh bien, faites-les venir.
Mais si, à la campagne, on a toujours quelque chose à dire, cela ne signifie pas qu'on est prêt à le dire... On prend des airs entendus, on tourne dans ses mains son chapeau ou sa casquette, mais finalement on garde son secret.

Il en fut ainsi, ce jour-là, au Grand-Verly, personne ne laissa entendre qu'il supposait connaître la vérité...

Et le soir donc, à l'auberge, les hommes passèrent en revue tous les faits de la journée.

Personne n'en dit plus long, chacun sembla se perdre dans des réflexions interminables.

Un silence lourd pesait sur la salle où, aux deux grandes tables, les paysans assis autour de Gaston Fanielle fumaient leurs pipes sans prononcer un mot.

Et plus tôt qu'on ne l'aurait cru chacun retourna vers sa ferme, tandis que l'aubergiste désappointé n'avait plus qu'à fermer sa porte.

Le vendredi matin les enquêteurs revinrent à la première heure.

— Ils vont recommencer leur chasse au rôdeur, pensait-on en général.

— Ils ne trouveront jamais l'assassin, affirmaient certains, s'ils continuent sur cette piste-là.

Mais depuis la veille, à l'insu des habitants du Grand-Verly, les enquêteurs s'étaient renseignés. Ils n'agirent nullement comme on le croyait.

La première personne qu'ils appelèrent dès leur arrivée fut Gaston Fanielle.

Le « braco » arriva de son pas lourd... tout le monde le suivait du regard. Et on attendit sa sortie. On attendit longtemps.

Après plus de deux heures, on le vit enfin à nouveau apparaître. Il était encadré de deux gendarmes et avait les menottes aux mains.

L'étonnement ne se peignit alors sur aucun visage, tout au plus aurait-on pu deviner ce que tous pensaient.

— Tiens, ils sont plus malins que nous ne l'imaginions.

Et soudain des cris, des menaces, des injures furent proférés. Les gosses jetèrent des pierres. Lui, la tête basse, marchait. Il venait d'avouer qu'il avait tué sa mère.

Ne cherchons pas à préciser exactement les raisons de ce geste révoltant. Gaston Fanielle était un garçon frustre, au tempérament brutal, pourquoi avait-il tué ?

— J'avais bu, j'étais ivre. Je me suis disputé avec elle, alors je l'ai frappée avec la bouteille et quand elle a été à terre, je l'ai bourrée de coups de pieds. C'est avec mes talons que j'ai dû lui défoncer trois côtes... j'étais fou, je ne savais ce que je faisais.

Il faut supposer que Gaston Fanielle, après son crime, savait mieux ce qu'il faisait, car c'est avec une remarquable présence d'esprit qu'il imagina la mise en scène qui un instant égara les enquêteurs.

En effet, une fois que la pauvre vieille eut cessé de vivre, il créa dans la maison un tel désordre qu'il était impossible de ne pas songer au « crime crapuleux » habituel. De plus, toujours aussi tranquillement, il changea de vêtements et lava ceux qu'il venait de quitter et qui étaient maculés de sang.

Il n'avoua pas d'ailleurs aussi facilement qu'on le croirait. Il se démena d'abord comme un beau diable. A chaque questions il trouvait une réponse.

— Pourquoi vos vêtements, ceux que l'on a retrouvés chez vous, avaient-ils été lavés ?

— Après chacune de mes randonnées, je revenais si sale, ma mère lavait mes

costumes, rétorquait-il... ceux que vous avez vus avaient été lavés, juste la veille de sa mort, par la pauvre vieille.

— Vous ne nous dites pas la vérité.

— Si, je le jure.

— Eh bien, expliquez-nous la provenance du sang qui tache votre casquette et que vous avez oublié de laver ?

— Ça ? Ça... ces petites taches, sur ma casquette ? Oh ! c'est bien simple... c'est l'autre nuit, en égorgeant un lapin... le sang a giclé.

— Avouez donc !

— Mais qu'est-ce que vous voulez que j'avoue, puisque j'étais en braconnage !

— Prouvez-le... avec qui étiez-vous ?

— Et... c'est bien ça le malheur... j'étais tout seul.

— Nous, nous avons la preuve que ce n'est pas un étranger qui a commis ce crime.

— Moi je n'en sais rien... si ce n'est pas un voleur, c'est peut-être elle qui est tombée du lit, et qui s'est fait une blessure à la tête et qui s'est défoncé le côté !

— Et la bouteille brisée.

— Elle l'était peut-être avant !

Fanielle n'avoua finalement que traqué, surpris dans sa défense, incapable de trouver enfin des réponses aux questions trop nombreuses et trop précises qu'on lui posait.

Et, la tête basse, furieux d'avoir été vaincu, il partit vers quelque prison provinciale... mais il n'exprima à aucun moment le moindre remords.

Vendredi soir, la soirée à l'auberge fut plus agitée que la veille. Gaston Fanielle n'était plus là qui, par sa seule présence, faisait se clorre les bouches, car, dès la nouvelle du crime, tout le monde au village avait pressenti qui pouvait être l'assassin.

— Ça devait finir ainsi... moi, je l'avais toujours dit, prononçait d'une voix sonore un vieux aux épaules encore solides... rappelez-vous, il y a deux ans, il avait déjà été condamné pour avoir frappé la pauvre vieille.

C'est sûrement cette condamnation qui a dû mettre le juge d'instruction sur la piste.

— C'est un fou !

— Une brute !

Et chacun disait son mot, tout en buvant une bière blonde du Nord... Chacun parlait à son aise, Fanielle n'était plus là.

— Mais enfin, pourquoi a-t-il tué ?

— Ben... puisque c'est une brute.

— C'est pas une explication, ça, reprenait le vieux paysan qu'on appelait Joseph... c'est pas une explication, ça, bien sûr que c'est une brute, mais il avait aussi son idée... d'abord il se disputait toujours avec sa mère, question qu'elle voulait l'empêcher de braconner, et puis elle ne lui donnait pas assez d'argent à son avis, alors, lui, il a bien calculé son coup, croyez moi, il a prémédité son crime, et si ça avait réussi, comme il l'espérait, et bien maintenant il serait bien tranquille et il aurait hérité.

BERNARD LAUZAC.

L'attentat contre le Président Roosevelt

Ce document, pris en avion, montre le lieu où a été commis l'attentat contre le Président Roosevelt (voir photo page 16). (I. N.)



LES GAMINS ASSASSINS

ORLÉANS

(De notre envoyé spécial.)

— Messieurs, dépêchez-vous ! L'heure de la fermeture approche, il est temps de terminer votre partie.

— Nous jouons pour trois. L'affaire d'une minute...

Trois fois consécutives les billes d'ivoire s'entre-choquèrent et le consommateur qui venait d'affirmer une si belle confiance, s'esclaffa :

— Ça y est ! Et remarquez, madame, que, pour vous être agréable, je ne pourrais pas ma série plus avant. Combien vous devons-nous ?

C'était un grand jeune homme, paraissant âgé de vingt-cinq ans environ, modestement vêtu, mais propre et d'une politesse de bon ton. Son compagnon, qui n'avait pas vingt ans assurément, parlait peu. Ses petits yeux pétillaient parfois dans sa figure pleine et rougeâtre, lorsqu'il avait réalisé un point difficile. Tous deux, depuis trois jours, venaient régulièrement, matin et soir, faire une partie de billard au « Café des Tribunaux », chez M^{me} V^o Barbotin. Les habitués ne les connaissaient pas et personne ne savait ce qu'ils faisaient et où ils demeuraient.

Mais qu'importait à la patronne de l'établissement du moment que les deux jeunes gens payaient sans discuter et se montraient d'une correction parfaite ? Deux clients fidèles en perspective, cela fait toujours plaisir, n'est-ce pas !

Ce soir-là, ils étaient venus plus tard que de coutume, ce qui leur avait valu le cordial rappel à l'ordre de M^{me} V^o Barbotin.

— Alors, au revoir, madame. Et à demain.

— C'est ça. Bonne nuit. Eux partis, le café était vide de consommateurs. La patronne ferma ses volets et monta se coucher.

M^{me} Berthe Barbotin, née Rouzier, âgée de soixante-quatre ans, veuve depuis deux mois, n'était pas une nouvelle venue dans le quartier du Palais de justice. Depuis trente-quatre ans en effet elle tenait, avec son mari d'abord, seule par la suite, le « Café des Tribunaux », situé à l'angle des rues Sainte-Anne et de la Bretonnerie.

Une très brave femme, que tous ses voisins et clients estimaient et qu'on plaignait beaucoup, parce que, depuis quelques années, elle avait eu bien des misères. M. Barbotin, diabétique, était devenu aveugle, puis paralytique. A ses talents de caissière, son épouse avait dû joindre ceux de garde-malade. Elle s'était acquittée de cette lourde et double tâche avec un dévouement et une résignation dignes d'éloge. A la fin de l'année dernière, il avait fallu couper les jambes du cafetier, mais l'opération n'avait pas réussi : dans les ultimes jours de décembre, M. Barbotin rendait le dernier soupir.

La veuve continua son commerce courageusement, et ce n'est que lorsque le médecin lui conseilla de ménager ses forces qu'elle consentit à demander l'aide de sa fille, M^{me} Robichon. Cette dernière, qui demeure 33 bis, boulevard Rocheplatte, accepta volontiers d'aider sa mère chaque après-midi.

Et le petit café-billard continua d'accueillir une nombreuse clientèle jusqu'au jour où le crime fut commis.

Il était à peu près neuf heures, ce samedi matin, lorsqu'un habitué du « Café des Tribunaux » voulut y entrer par la porte de la rue de la Bretonnerie. Le bec de canne ne bougea pas. Pensant que M^{me} Bar-

botin était partie faire une course, il n'insista point et remit à plus tard le plaisir de déguster son petit verre de blanc.

A onze heures et demie il revint. Devant le café, des maçons et des peintres, employés dans un chantier voisin, s'étonnaient eux aussi de la fermeture inexplicable de l'huissier donnant accès dans le café.

— Peut-être, suggéra quelqu'un, que la porte de la rue Sainte-Anne n'est pas fermée.

— Allons voir.

La seconde porte était entre-bâillée et les hommes purent entrer dans l'établissement. Tout paraissait en ordre. Personne dans les deux salles. Sur le comptoir, un chat ronronnait.

— M^{me} Barbotin ! cria un des ouvriers.

A deux reprises, la voix se répercuta dans toute la maison, mais aucun bruit ne répondit à ces appels. Ce silence auquel ils n'étaient pas habitués affola les hommes.

— Sûrement qu'il y a eu quelque chose. Faut prévenir la police.

Un apprenti s'élança à toutes jambes. On aurait dit qu'il avait le pressentiment du drame qui s'était déroulé peu de temps auparavant dans ce calme débit où, sur le comptoir, le chat continuait son monotone ronronnement.

Une demi-heure plus tard, il était de retour avec M. Le Pennec, commissaire du troisième arrondissement, et son secrétaire. Devant la porte, les ouvriers s'essayaient au jeu des hypothèses, sans y parvenir. Mais les mêmes mots revenaient sur leurs lèvres : accident, crime, mort naturelle. Pour ses clients, M^{me} Barbotin était déjà morte !

Au premier examen, le commissaire comprit qu'il n'y avait qu'une seule explication à l'absence de la débitante : elle avait été assassinée. Le tiroir-caisse, à demi ouvert, était vide de tout argent, des papiers s'y trouvaient encore et, parmi eux, une facture datée du jour même. Une facture sur laquelle se voyait deux grosses taches de sang ! Sous le comptoir, une bassine contenait de l'eau rougie et, tout près, s'étalait une serviette, maculée de rouge elle aussi.

Du sang. Encore du sang. Il y en avait devant la porte conduisant à la cave, sur les premières marches, à mi-étage...

C'est là qu'était étendu, en travers des marches, le cadavre de M^{me} V^o Barbotin. La pauvre vieille était déjà froide ; elle portait à la tête de profondes blessures et un torchon, roulé en boule, était enfoncé dans sa gorge. Et il y avait aussi du sang dans la cave, sur le sol poussiéreux.

A quelques mètres du Palais de justice, un crime crapuleux venait d'être commis.

Le commissaire Le Pennec avait été rejoint rapidement par M. Couillot, chef de la sûreté orléanaise. Les deux habiles policiers, auxquels les affaires délicates et les enquêtes ardues ne font pas peur, eurent tôt fait de reconstituer la scène tragique.

— C'est facile. Les deux hommes — ils sont deux, ainsi que le prouvent cette bouteille et ces deux verres laissés sur le comptoir — les deux hommes, donc, savent que M^{me} Barbotin est seule le matin. Ils attendent le moment où le débit est vide et y pénètrent. Tout d'abord, ils boivent, puis commandent à la patronne une consommation qui doit, vraisemblablement, se trouver à la cave. Du bon vin, sans doute.

« La vieille s'empresse, ouvre la porte du sous-sol et y descend. Là les assassins la rejoignent, après avoir pris soin de bloquer le bec de canne de la porte principale. Ils se jettent sur M^{me} Barbotin, et tandis que l'un d'eux l'assomme, l'autre lui enfonce un bâillon dans la bouche. Puis ils remontent rapidement et se mettent à fouiller le tiroir-caisse.

« Pendant ce temps, la malheureuse use ce qui lui reste de vie à graver la moitié de l'escalier. Mais elle suffoque, étouffe et finit par s'écrouler. Elle est morte ! Cela a dû se passer ainsi ; il y a des témoins muets qui ne mentent pas : le sang, le tiroir fouillé, la bassine, la serviette, et aussi cette lampe à essence qui continuait à brûler dans la cave devant les rangées de bouteilles de vin vieux. Maintenant il s'agit de retrouver les criminels.

Le montant du vol fut vite évalué. Dans le tiroir-caisse, au moment du crime, il ne devait y avoir qu'une cinquantaine de francs en monnaie et un petit portefeuille rouge contenant un billet de cent francs. C'était tout ce dont les assassins s'étaient emparés ; ils avaient négligé de visiter l'appartement du premier étage, dans lequel une somme importante était rangée. On pouvait donc supposer logiquement que ce n'était pas des malfaiteurs de profession qui avaient fait le coup.

Qui était-ce ? Les enquêteurs s'efforcèrent tout d'abord de reconstituer l'emploi du temps de la victime pendant les premières heures de la matinée.

A sept heures, M^{me} Barbotin, comme d'habitude, avait ouvert son établisse-

ment. Trente minutes après, elle s'était rendue à la boulangerie Lanquin faire sa provision de pain pour la journée. A huit heures quinze, la concierge de la Cour d'assises, M^{me} Vélard, avait vu des consommateurs dans le « Café des Tribunaux ». Rien d'anormal ne s'y passait.

La fille de la victime, M^{me} Robichon, fit une intéressante déclaration. Exceptionnellement, la veille, au matin, elle était en effet venue chez sa mère en revenant d'un enterrement ; il était alors huit heures trente.

— Lorsque j'arrivai, dit-elle, deux jeunes gens, deux gamins plutôt, se chauffaient près du poêle. Le plus âgé était vêtu d'un pardessus gris foncé et d'un pantalon marron. Tous deux avaient commandé un verre de vin. Lorsqu'ils eurent bu, ils déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent pour payer. Ma mère se fâcha et, comme elle ne paraissait pas les connaître, elle leur demanda un gage. L'aîné sortit un couteau de sa poche et le tendit à maman en lui disant qu'il viendrait le reprendre et régler les consommations dans l'après-midi. Ils s'en allèrent s'en rien ajouter. A mon avis, ce sont eux qui ont fait le coup, le lendemain.

Cela paraissait probable, car le vendredi matin, vers huit heures trente, un habitant de la rue de la Bretonnerie, M. Deschamps, agent de change, avait aperçu, devant le « Café des Tribunaux », deux jeunes gens dont le signalement correspondait en tous points à celui des individus remarqués par M^{me} Robichon.

Pourtant, à ce moment-là, le crime n'était pas encore commis. En effet, à neuf heures moins le quart, un livreur d'une grande épicerie d'Orléans, M. Boitard, vint livrer à M^{me} Barbotin le café qu'elle avait commandé et lui remit, contre la somme due, une facture acquittée. C'est cette même facture que les enquêteurs devaient retrouver, tachée de sang, dans le tiroir-caisse dévalisé. Par conséquent, le forfait s'était accompli après huit heures quarante-cinq.

Le médecin-légiste qui pratiqua l'autopsie de la victime déclara que la mort était due à l'asphyxie et que les assassins ne s'étaient servis d'aucune arme pour frapper M^{me} Barbotin, mais simplement de leurs poings. C'est sans doute en tombant dans l'escalier qu'elle s'était ouverte le front.

Munies de ces divers renseignements, police municipale, sûreté et brigade mobile commencèrent leurs recherches.

Les pistes ne manquaient pas, mais elles étaient toutes très vagues : d'abord les deux jeunes gens suspects vus par M^{me} Robichon la veille du drame et qu'un voisin affirmait avoir rencontrés le lendemain matin. Une dizaine d'individus, ramassés dans les endroits les plus mal famés de la ville et confrontés avec les deux témoins, durent être relâchés. Aucun d'eux ne ressemblait aux inconnus.

Ce fut ensuite un caissier de la gare d'Orsay qui apporta au commissariat deux billets de dix francs et un billet de cinq francs tachés de sang. Cela laissait supposer que les malfaiteurs avaient pris le train et payé leurs billets avec le produit de leur crime. Mais ce pouvait tout aussi bien être des billets qu'un boucher avait posés sur son étal. Toutes les gares de la région furent alertées ; nulle part on ne souvint d'avoir vu descendre deux jeunes gens aux allures louches.

Au fait, l'enquête traînait et les gens d'Orléans se demandaient si l'on mettrait un jour la main sur les assassins de M^{me} V^o Barbotin. Ce crime avait d'autant plus frappé l'imagination populaire que c'était en face du Palais de justice, à proximité des locaux de police, en plein jour, dans un quartier animé, qu'il avait été commis. L'in vraisemblable audace des bandits estomaquait la ville.

Le soir tombait. Dans la salle du « Café Bellevue », à Saint-Mesmin, localité située à quatre kilomètres d'Orléans, un seul consommateur, installé devant une chopine de blanc. Un consommateur célèbre d'ailleurs, le père Villedieu, braconnier connu à dix lieues à la ronde, brave homme toujours prêt à rendre service.

Soudain la porte s'ouvrit et deux jeunes gens entrèrent, qui vinrent s'asseoir près de lui et commandèrent à boire. Lorsqu'ils furent servis, l'un d'eux, le plus petit, prit la parole.

— Qu'allons-nous faire ? Il ne nous reste plus que cent francs et nous ne pouvons pas retourner à Orléans. Va falloir chercher du travail au plus tôt.

L'aîné jeta autour de lui un regard soupçonneux, et voyant que la patronne du débit les écoutait, il répondit, sur un ton désinvolte :

— Pourquoi nous tracasser ? Nous n'avons qu'à rester ici puisque nous sommes embauchés à la verrerie.

Ces derniers mots ne surprirent pas le père Villedieu, qui savait qu'à la verrerie voisine, il y avait souvent des places disponibles. Par contre, ce qui attira son attention, ce fut le rouge qu'avait aux yeux un des deux consommateurs. Du rouge qui ressemblait à du sang.

Cependant les jeunes gens, ayant payé, s'étaient levés de table.

— Pourriez-vous nous indiquer la route de Blois, demanda l'un d'eux au braconnier.

— C'est par ici, à votre gauche, indiqua le père Villedieu qui, à son tour, quitta le « Café Bellevue » pour rentrer chez lui, à Orléans. Ayant fait quelques mètres, il se retourna et aperçut deux minces silhouettes qui s'enfonçaient dans l'obscurité de la route.

A son domicile, 17, rue Bœuf-Saint-Paterne, le vieux braconnier apprit le crime avec stupeur.

— Paraît que ce sont deux jeunes gens, lui dit-on.

— Deux jeunes gens ? s'exclama-t-il. Mais alors, je vins de les voir à quatre kilomètres d'ici, à Saint-Mesmin.

— Dans ce cas, il faut aller prévenir la police. Allons-y.

Vérifiées par les inspecteurs de la brigade mobile, les déclarations du père Villedieu se trouvèrent confirmées. De plus, on apprit que l'un des inconnus avait été vu peu de jours auparavant à La Chapelle-Saint-Martin où il cherchait une chambre pour un des camarades venant, disait-il, des Aubrais. Lui est pâle et maigre, l'autre est rouge et gras.

— Les deux joueurs de billard du « Café des Tribunaux » ! murmura M. Couillot lorsqu'il apprit ce détail.

Ce qui fit demander au malin braconnier :

— Si ce sont bien eux que j'ai vus, est-ce que je toucherai une prime ?

— Nous verrons, répondit le chef de la sûreté.

Et le soir, dans les débits où il fréquentait, le père Villedieu raconta cent fois l'aventure qui lui était advenue l'après-midi, devant un auditoire attentif. Il broda un peu, bien entendu, mais recueillit d'unanimes approbations lorsqu'il insinua, à voix basse :

— Vous vous souvenez du double assassinat à Courtempierre, il y a quelques mois ? Jamais on n'a retrouvé les coupables, et à cette époque déjà on avait parlé de deux jeunes gens. Moi, je vous dis que ce sont les mêmes, ceux que j'ai rencontrés aujourd'hui.

Les renseignements fournis par le vieux étaient précieux. Après deux jours d'enquête, M. Fessart, l'actif commissaire divisionnaire de la brigade mobile d'Orléans, arrivait à Paris, où il savait retrouver les assassins de la débitante. En effet, lundi matin, au petit jour, il arrêta rue de Belleville, où il s'était caché chez son frère, le nommé Louis Campet, né en 1911.

Son complice, Robert Jambu, né le 13 août 1917 à Fontenay-sous-Bois, lui, avait été appréhendé au cours de la nuit, à Chartres.

Leurs protestations d'innocence ne durèrent pas longtemps.

— C'est nous, finirent-ils par dire. Et ils firent des aveux complets.

GÉO GUASCO.

CONDAMNÉ A MORT DEUX FOIS

Devant les assises d'Ille-et-Vilaine s'est déroulé le procès du repris de justice François-Eugène Franc (ci-dessus), condamné à mort par contumace le 28 mai 1932, pour assassinat d'un jardinier rennais, Alphonse Mordent, le 13 novembre 1931. Franc resta introuvable jusqu'au 15 septembre 1932, date à laquelle il fut arrêté pour vol dans les environs de Roanne. Il a été à nouveau condamné à mort par le jury, mais ce dernier a signé un recours en grâce. (W. W.)



Mademoiselle Dupont, huissier

Vous avez mal dormi cette nuit, monsieur, vous avez rêvé — ô l'affreux cauchemar ! — qu'un huissier venait vous saisir... Votre rêve n'a d'ailleurs pas été meilleur que le rêve, puisque celui-ci était tout simplement un effet de la réalité, car, en fait, vous attendez ce monstre à face d'homme qu'on appelle un huissier.

Hélas ! hélas ! vous avez, depuis bien longtemps, oublié de payer les dix mille francs que vous devez à votre tailleur qui, las de vous fournir *gratis pro deo* vestons et smokings, pardessus à la mode et habits impeccables, vous a écrit sèchement, en vous envoyant « la douloureuse »... vous n'avez pas répondu... il a récidivé... vous aussi dans l'abstention ; résultat : sommation, jugement et commandement... précurseurs de la saisie.

Or donc, vous attendez l'honorable officier ministériel qui va saisir vos beaux meubles de famille, vos livres précieux, vos vêtements plus précieux encore à votre avis, la croix de votre père... etc. Enfin, tout ce qui tombe sous la main d'un huissier et Dieu sait ce que ladite main peut agripper !

Drelin ! drelin ! drelin ! la sonnette... ça y est... c'est lui !

Pyjama... pantoufles... coup de peigne... votre valet de chambre, non payé à l'instar du tailleur, a fui... Monsieur, vous êtes obligé d'ouvrir vous-même la porte ; vous vous dirigez donc vers cette porte, en prenant d'instinct votre air le plus bougon à opposer au visage rébarbatif de l'huissier et vous vous trouvez devant... une jolie femme.

Où bien jolie, en vérité : cheveux moussus, savamment oxygénés, au-dessus de deux yeux malicieusement rehaussés d'un rien de rimmel, rouge incarnat aux lèvres, rose « orangé » aux joues, maquillage « pays chaud », toilette chic et sobre ; qui est-ce ?

— Madame ? Mademoiselle ?

— Mademoiselle Dupont.

M^{lle} Dupont ? avez-vous répété mentalement en essayant de mettre un nom sur certains souvenirs amoureux : petites camarades oubliées d'un jour ou d'une nuit... voyons, qui est-ce ? mannequin ? danseuse ? modèle ?

Mais comme la visiteuse se rend compte que son patronyme ne vous dit rien, elle ajoute avec un exquis sourire, d'un ton enjoué :

— M^{lle} Dupont, huissier !

Alors vous avez sursauté en vous frottant les yeux, car sûrement vous rêvez debout... vous continuez à contempler la nouvelle venue d'un air si abasourdi qu'elle veut bien expliquer :

— Vous paraissez étonné, monsieur, remettez-vous : je suis la première femme huissier et je viens, excusez-moi, vous saisir !

Et, ouvrant une lourde serviette, l'huissier — le féminin n'est pas encore trouvé, cela viendra — a placé sous votre nez une liasse de papiers bleus et les a maniés avec dextérité, avant de se mettre à écrire sur un nouveau papier, couleur, lui aussi, de beau ciel italien.

— Nous disons donc un salon... quatre fauteuils tapisseries Gobelins, deux tables bois ancien, huit chaises... quatre tableaux signés... etc.

Plaisanterie ! plaisanterie ! scène de revue ! pensez-vous, lecteurs incrédules ? Que non pas... anticipation tout au plus : un sénateur — et nos pères consacrés n'ont

pas, n'est-il pas vrai, l'habitude de plaisanter — vient de déposer une proposition de la loi tendant à autoriser la femme à être notaire et avoué : M. Louis Martin, qui est au Luxembourg, le champion du féminisme intégral, pense, d'accord avec son collègue M. Genouvrier, que le sexe dit faible devrait pouvoir être huissier.

— Les femmes, déclarent les deux sénateurs féministes dans leur projet, n'ont pas une intelligence inférieure à celle des hommes et, dans les carrières libérales qui leur sont aujourd'hui ouvertes — puisqu'elles sont avocats, ingénieurs, médecins, chimistes — elles font preuve de valeur professionnelle.

... La liberté n'étant plus à présent un article essentiellement masculin, il n'y a aucune raison pour empêcher la femme libre, le mari devenant un objet assez rare, de gagner sa vie comme elle l'entend, qu'elle soit couturière ou avoué, modiste ou notaire, manucure ou huissier.

Les conditions nouvelles de l'existence et l'évolution de la vie moderne permettent aux femmes un certain nombre de professions libérales, ce mouvement est appelé à s'amplifier, une loi récente les a admises à exercer les fonctions de commissaire-priseur, alors pourquoi pas avoué, huissier, notaire ? A la condition, bien entendu, de remplir les formalités exigées — licence, doctorat en droit — à l'exception, ajoutent fort sérieusement les législateurs, d'avoir satisfait aux lois sur le recrutement imposées par le décret du 17 thermidor, an XII.

Mais puisque la femme, chaque jour davantage, devient l'égal de l'homme, pourquoi ne serait-elle pas soldat ? M. Paul-Boncour y pensa, il y a quelque trois ans, et déposa une proposition de loi dans ce sens, proposition qui fit la joie de certains humoristes et... on n'en parla plus.

Cette requête relative à l'accession de la femme à la profession d'huissier n'est pas une nouveauté : pendant la guerre, une féministe bretonne avait tenu l'étude de son mari au front ; au retour de l'officier ministériel, l'épouse demanda d'être autorisée à continuer à gérer en son nom l'étude, car son mari malade devait l'abandonner : cette autorisation lui fut refusée et la charge fut vendue, mais la plus grande joie de « la dame huissier » est de s'entendre dire aujourd'hui encore par les gens du pays, dans leur fruste langage :

— Pourquoi donc que vous n'avez pas gardé l'étude ? on aurait-z'-eu confiance en vous, allez ! pareil qu'en vot' mari !

Ainsi donc la France aura bientôt, grâce à M. Louis Martin, « la femme huissier », à qui il suffira de posséder les diplômes nécessaires pour poursuivre et vendre les biens de ses contemporains, j'allais oublier un petit détail, qui a tout de même son importance : il lui faudra aussi avoir... le quart de million que coûte une étude parisienne.

Mais bah ! une femme se débrouille toujours ; quand un galant homme lui dira :

— Ma chérie, c'est l'anniversaire de notre amour, que désires-tu pour célébrer ce cher événement : veux-tu un collier de perles ? un brillant ? une dix-chevaux ?

Dédaignant les perles laiteuses, le brillant, la voiture, elle répondra avec une moue exquise :

— Non : je ne veux ni bijoux, ni auto, ce qui me ferait le plus grand plaisir, c'est...

— C'est ?

— Une étude d'huissier !

SYLVIA RISSER.

EN PRISON !



Le jeu du hockey sur glace, qui s'acclimata en France depuis surtout que de grandes parties se déroulent au Palais des Sports sur une piste artificielle, présente quelques amusantes particularités.

Ce jeu, qui est le plus rapide sans doute qui soit au monde comme sport d'équipe, se dispute de façon aussi dure qu'un match de rugby par exemple, avec cette différence toutefois que les chutes sont encore plus graves, à cause de la dureté de la glace.

Aussi ceux qui y prennent part utilisent-ils un équipement spécial, terriblement remboursé. Cet équipement coûte d'ailleurs un prix fou, plus de mille francs par joueur.

Le goal-keeper, ou gardien de but, par surcroît, a des jambières qui montent jusqu'à mi-cuisse et lui donnent l'air du samouraï ou du daïm'o des légendes japonaises ou des vieilles estampes chinoises.

Une des caractéristiques du hockey sur glace est celle-ci : quand un joueur a commis, vis-à-vis de l'un de ses adversaires, une faute qui peut être rangée dans le chapitre « brutalité », l'arbitre a le droit d'envoyer, pour une, deux ou cinq minutes,

le fautif « en prison ». C'est-à-dire qu'il quitte le terrain, laissant ses camarades se débrouiller comme ils peuvent contre un adversaire supérieur en nombre.

Au signal du juge, l'homme puni reprend sa place et continue... un peu calmé d'ordinaire.

La prison, c'est, en somme, un calmant pour les nerfs, le véronal ou le bromure des athlètes surexcités. La voix du haut-parleur lance, dans le silence : « une minute de prison à X... pour incorrection ».

Et, sous les sifflets de la galerie, on voit aussitôt le joueur puni aller se mettre sous la garde d'un préposé.

Un magnifique écrivain « prison » renseigne public et joueurs, qui n'en auraient besoin, à vrai dire, ni les uns ni les autres.

Les plus familiers de la prison, dans les équipes parisiennes, ce sont sans conteste les Américains incorporés dans notre team national : Ramsay d'abord, puis Besson. Non qu'ils soient beaucoup plus méchants que d'autres... Mais ils pratiquent ce sport comme on le pratique en Amérique : avec tous ses moyens et tous ses muscles... J. S.

P. L. NAVEAU

UN CRIME
À
S' SOLAIRE

9 FR.



EDITIONS DES
CAHIERS LIBRES

LA SEMAINE PROCHAINE

“ POLICE-MAGAZINE ” commencera :

LA PUBLICATION DE

Chez les Spirites

Enquête de Maurice CORIEM

IMPARTIALEMENT, AVEC LE SOUCI MÉTICULEUX DE RENSEIGNER NOS LECTEURS, Maurice CORIEM, QUI S'EST INTRODUIT DANS LES MILIEUX SPIRITES LES PLUS FERMÉS, NOUS A DONNÉ UNE ÉTUDE COMPLÈTE SUR LES MŒURS DES FERVENTS DU SPIRITISME.

CETTE ENQUÊTE FERA SENSATION EN RAISON DES RÉVÉLATIONS QU'ELLE APPORTERA

PROCHAINEMENT :

UN ARTICLE TRÈS DOCUMENTÉ SUR

TREBITSCH LINCOLN, le moine espion

Le Musée du crime de New-York

(Suite de la page 11.)

but, la balle venait en renfort. Un drame amena la découverte de cet instrument de mort : en pleine rue, à Chicago, un homme avait été tué. Les passants avaient entendu nettement la détonation d'un revolver. Or, lorsqu'on examina le cadavre de la victime, quelle ne fut pas la surprise des témoins de voir sur la poitrine non la perforation d'une balle, mais la déchirure d'un coup de couteau.

L'enquête, qui partait ainsi sur des données assez troublantes, aboutit à l'arrestation de l'assassin. On trouva dans ses poches le revolver-couteau qui fournit l'éclaircissement cherché. C'est une des pièces les plus curieuses que détient le musée criminologique d'Amérique.

Mais voici une paire de chaussures qui paraît semblable à toutes ses sœurs que l'on peut voir à la devanture des magasins. Cependant, une de ses pareilles a tué un rajah dans des circonstances qui méritent d'être relatées. Ce rajah était descendu dans un grand hôtel de Boston. Comme on savait que ce haut personnage était en butte à des représailles de la part d'ennemis politiques, la police avait organisé un service de surveillance très étroit. La première journée se passa sans incident; aucune personne étrangère n'était admise dans les appartements du rajah.

Mais, le lendemain matin, une explosion retentit, provoquant un vif émoi dans tout l'hôtel. Le rajah venait de sauter. Les investigations permirent d'établir les circonstances de cet attentat. Les chaussures du rajah avaient été remises au domestique pour être cirées; en attendant, ce dernier les avait placées dans un placard; c'est là qu'un inconnu les avait prises pour un travail infernal: il avait évidé les talons qu'il avait bourrés d'un puissant explosif; il avait rebouché savamment les excavations ainsi pratiquées. Le rajah avait mis ses chaussures et, au premier pas, son pied appuyant sur le défilé d'un détonateur, l'explosion s'était produite, le tuant net.

L'anarchiste arrêté peu après fut trouvé porteur d'une paire de chaussures sur laquelle il avait également pratiqué la petite opération que nous avons exposée plus haut. Ce sont ces « godillots » de mort que l'on montre dans les vitrines du Musée du crime de New-York.

Nous terminerons par une anecdote qui a mis longtemps en joie les policiers des États-Unis. Un chef de la police de New-York avait été chargé de faire un cours au musée du crime sur les ruses employées par les gangsters. Il s'acquittait avec zèle et compétence de sa mission et avait réuni autour de sa chaire une assistance attentive et assidue de futurs détectives. Le professeur mettait en garde ses élèves contre les exploits audacieux des gangsters et dénonçait leurs derniers stratagèmes, tout en prodiguant d'utiles conseils en vue de contrecarrer les tentatives de ces « messieurs ».

Par un curieux hasard, les gangsters réussissaient tous leurs méfaits pendant ce temps et étaient toujours en avance d'un tour sur le professeur. On eut un jour l'explication de cette étrange coïncidence: dans l'auditoire du maître des sciences criminelles s'était glissé un gangster hardi qui prenait un vif intérêt, on le conçoit, aux leçons données et s'empressait de mettre ses compagnons au courant des méthodes préconisées dans la répression des méfaits à l'actif des gangsters!

P. D.

Je suis détective privé (Suite de la page 5.)

nêtement — si l'on peut dire — mais sans enthousiasme.

— Ce qu'elle est moche ! fait-il plaintivement.

Enfin, le 1621 est fou. Il est atteint de manie de la persécution. Des ennemis secrets, assure-t-il, veulent l'assassiner dans l'ombre. Il demande une protection. La protection lui coûte cent francs par jour. Le mois est payable d'avance. M. René le persuade qu'un inspecteur occulte veille sur lui.

— Protection invisible, hein ! lui dit-il, en encaissant trois mille francs le premier de chaque mois.

C'est le seul cas où M. René soit résolument malhonnête — envers un client s'entend. D'ailleurs le 1616 croit dur comme fer à la protection invisible. C'est le plus satisfait de tous les clients de M. René.

L'ART DE LA « FILOCHE »

Dans ma poche, j'ai la photographie d'une petite dame aux cheveux platinés. Je sais qu'elle coiffe un petit béret qui lui cache exactement le côté gauche d'un gentil minois. Je tente d'apercevoir le côté droit. Je dois le rencontrer dans un grand café populaire, auprès du métro Barbès-Rochechouart. C'est une affaire que m'a repassée M. Paul qui l'avait « commencée » et qui a dû l'abandonner depuis qu'il court après les serpents et la dame à séduire. Un jour il a ramassé le morceau d'un papier que la dame aux cheveux platinés déchirait en marchant. Il n'a pas retrouvé tous les

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES,
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES D U X SEXES
SYPHILIS, BLENNORRHOË, URETHRITE, PROSTATE,
CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer : soi-même ou à l'usage de tous. Efficace et sûr
SÉRUMS - VACCINS NOUVEAUX
Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
Angle Chaussée d'Antin



LE RECORD DU RIRE

Contre 2 fr. en timbres, vous recevez le
SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ
200 p., 1200 grav., 45 r. Laborde, Paris-8^e
toutes. Chansons, Monologues,
Livres rares sur les danses,
l'Hypnotisme, la Magie, etc.
Sté A. GOBIN, 9, Bd St-Martin, PARIS

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante
M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e
Env. préa. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

GAGNEZ 1 000 fr. par mois et plus pend.
loisirs 2 sexes. Partout. Ecrire :
Manufacture PAX G., à Marseille.

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE
envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou
de loin quelqueun à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à
M^{lle} GILLET, 169, r. de Tolbiac, PARIS, 13^e arr., grat. N^o 4.

100 Fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes,
travail assuré. Manuf. VULCAN, 10, Lyon.

M^{me} TAMARA Voyante. Sujet Russe. In-
faillible. Tarots. Lignes de
la main. Tous les jours de 2 à 7 h. à partir de
101.60, r. du Cherche-Midi. 2^e ét. Esc. B. Paris-6^e.



Seins

développés, reconstruits,
embellis, raffermis par les
PILULES ORIENTALES

Le meilleur reconstituant pour la
femme qui désire obtenir, recouvrer
ou conserver une belle Poitrine.

Flacon contre rembourse. 18 fr. 50

J. RATIÉ ph. 45, r. de l'Échiquier, Paris 10^e

Dépôts à Bruxelles: Ph^{ie} Delacre et St-
Michel, Genève: Pharm. des Bergues.

TRAVAUX de corresp. chez soi, 2 sexes, toute l'année
tr. sér. ARNAUD, St-Laurant d'Oingt (Rhône).

Le Relieur Police-Magazine

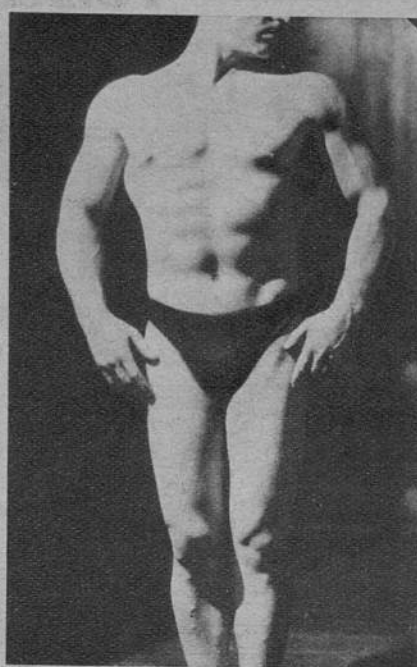
GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS
EN UTILISANT NOTRE RELIEUR

Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les jour-
naux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fas-
cicules ainsi reliés s'ouvrent complètement à plat. —
Ils peuvent être ENLEVÉS ET REMIS A VOLONTÉ

PRIX :

En vente à nos bureaux. 9 fr.
Envoi franco : France. . . 11 fr.
Etranger. . . 14 fr.

Adresser commandes et mandats à l'Administration de
"POLICE-MAGAZINE", 30, Rue Saint-
Lazare, PARIS (IX^e). — AUCUN ENVOI
CONTRE REMBOURSEMENT



JEUNES GENS POUR RÉUSSIR

N'oubliez pas que, quelles que
soient vos qualités intellec-
tuelles, il est indispensable que
vous jouissiez d'un équilibre
physique rigoureusement parfait

Souplesse

Endurance

Résistance à l'effort, à la fatigue

Faculté de récupération rapide, etc.

**L'homme moderne ne se
conçoit pas autrement**

Cet équilibre, vous ne pouvez l'ac-
quérir qu'en faisant très réguliè-
rement de la **Culture Physique**

Et pour ce faire...

L'ACADÉMIE DE CULTURE PHYSIQUE

26, rue Buffault, PARIS (IX^e)
(4, rue de Châteaudun)

Trudaine 81-90

est à votre disposition

CONFORT
FACILITÉ

SANTÉ
JOIE

Massages, air chaud, salle de douche,
vestiaires, isolements, placards personnels
Linge à discrétion sans supplément



NOUVELLES PRIMES aux Abonnés de "POLICE-MAGAZINE" habitant la France ou ses Colonies

Prime n^o 1. — Six
mouchoirs chemisier,
grande taille (45 cm. ×
45 cm.), bel ourlet à jours,
batiste d'Irlande, vignettes
blanches.

Prime n^o 2. — Six
mouchoirs chemisier,
grande taille (45 cm. ×
45 cm.), bel ourlet à jours,
batiste d'Irlande, vignettes
de couleur.

Prime n^o 3. — Un
briquet automatique,
fabrication soignée, nickelé
et estampillé.

Pour chaque prime, frais de port et d'emballage: 1 fr. 50

L'amant est là. Elle est pincée. Elle le
serait si j'étais un vrai policier privé.
Le soir, je fais un rapport nul. Voilà deux
amoureux qui ne connaissent pas leur
chance.

SUBTILISATION DE CORRESPONDANCE

M. René m'a dit :
— Nouvelle affaire. Dossier 1623. Il
faut se procurer les lettres que M. Michel
Dumont écrit à la dame du 1623.

C'est une affaire qui me répugne. J'en
ai assez vu. Je tombe malade. J'invoque
une grippe opportune. Mais je garde le
contact avec M. Paul. M. Albert est trop
laconique et trop secret. Je n'ose pas me
fier à lui.

Paul a retrouvé les lettres. Je l'ai invité
à déjeuner. En déjeunant il me les montre.
— Comment as-tu fait ?

Le truc de Paul est simple. D'ailleurs,
c'est M. Albert qui l'a soufflé à M. René.
Paul a loué une chambre meublée dans
un hôtel, avenue de Clichy, sous le nom de
Michel Dumont. Rien de plus simple.
Pas de contrôle. Il suffit de remplir une
fiche. En filant l'amant de la femme du
1623, Paul l'a vu relire les lettres au bureau
de postes de la rue d'Anjou.

Paul s'adresse deux lettres : M. Michel
Dumont, à sa chambre d'hôtel. Puis, muni
des deux enveloppes, il s'en va au bureau
de poste de la rue d'Anjou, guichet de la
poste restante. Il demande les lettres de
M. Michel Dumont, en montrant les deux
enveloppes.

Mais l'employé méfiant refuse.

— Ça ne suffit pas, dit-il.

Paul n'insiste pas. Seulement, de son
hôtel, il écrit à M. le receveur des postes de
la rue d'Anjou :

« Monsieur le receveur, veuillez faire
suivre mon courrier, adressé poste restante,
à mon domicile, avenue de Clichy, n^o 333. »
Le lendemain, il a les lettres adressées
par la dame à M. Michel Dumont.

— Seulement, ajoute-t-il, le patron
m'a engueulé. Ce truc-là surcharge les
enveloppes.

— Qu'est-ce que ça fait ?

— Tu vas voir... Maintenant je m'adresse
des lettres recommandées à l'hôtel. Avec
les enveloppes, je vais retirer sans diffi-
culté les lettres du type. Le patron les
décolle proprement et les photographie.
Il les recolle. Et puis, il efface les cachets
postaux avec de l'eau ammoniacale. Pas
besoin de les effacer complètement, tu
sais... Il colle un timbre neuf et je remets
les lettres à leur bureau de départ. Quand
Michel Dumont les reçoit, le mari les
connaît avant lui. Ça n'est pas plus diffi-
cile que ça...

Les amants ne se doutent de rien. Le
mari va demander le divorce en affirmant
qu'il a trouvé les lettres dans le sac de sa
femme et qu'il les a fait photographier
pour ne pas donner l'éveil. Il aura le divorce
à son profit.

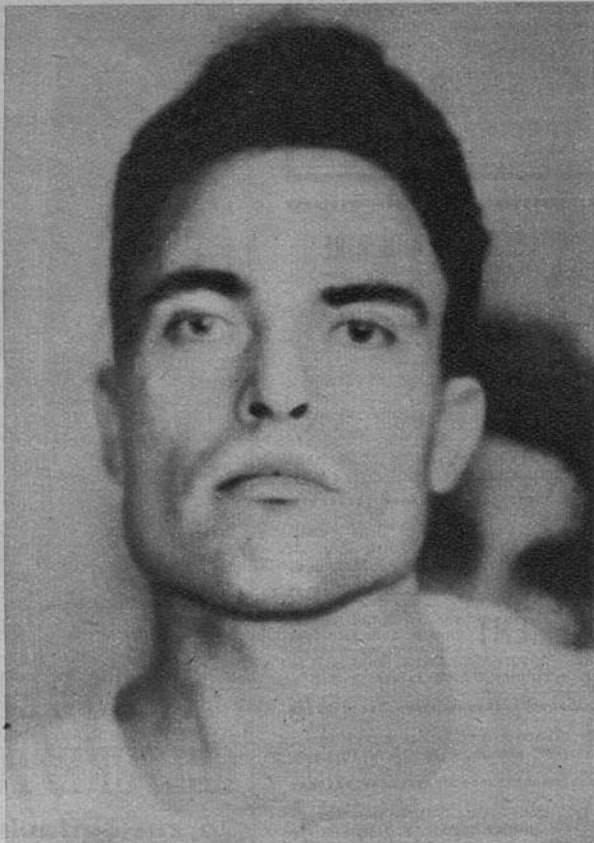
Mais chaque lettre lui aura coûté cinq
cents francs. Et les amoureux s'écrivent
beaucoup.

M. René, détective privé, ne vole cepen-
dant pas ses clients. Mais il y en a aussi
— et c'est la grosse majorité — qui sont
irréprochablement intègres.

M. C.



A Miami, après le crime commis par Zingara, condamné depuis à quatre-vingts années de prison, le président Roosevelt salue la foule qui l'acclame. Devant lui, affalé dans la voiture, M. Cermak, maire de Chicago, gravement blessé. (I. N. P.)



Voici le portrait le plus « véridique », en même temps que le plus révélateur, de l'Italo-Américain Zingara, qui tenta de tuer le président Roosevelt. Front étroit, maxillaire de boxeur : un révolté ! Et aussi un déséquilibré... (I. N. P.)



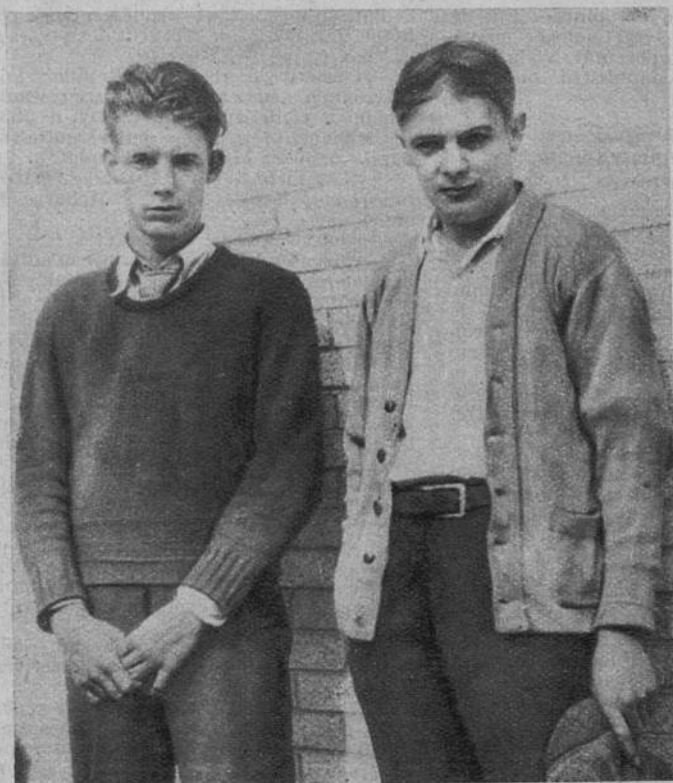
Voici, quand il portait l'uniforme de l'armée italienne, Zingara (un peu flatté sans doute). Il y a dix ans, les débats l'ont mis en évidence, Zingara voulut tuer le roi d'Italie. Hantise... (I. N. P.)



René Boquillon, qui, comme civil, fut laissé pour mort parmi trois cents soixante victimes fusillées par les Allemands à Tarnes en août 1914, était déserteur depuis 1913. Un an de prison, avec sursis, devant le tribunal militaire du Cherche-Midi. (Rap.)



Dans la cour de la Préfecture de Police, les musiciens chômeurs ont donné une aubade au Préfet de police, pour le remercier. M. Chiappe, que l'on voit sur notre document, M^{me} Chiappe auprès de lui, a mêlé sa voix à celle des chanteurs populaires. (Rap.)



Noe Bryant (à gauche) et Norman Harvey avaient menacé le colonel Lindbergh d'enlever son second enfant. Ils exigeaient 17 000 dollars pour renoncer à leur projet... On les a arrêtés.



L'escroc des artistes parisiens a été arrêté. Voici le malfaiteur, Henri Pachon, psychologue incontestable.



A Berlin, la police, lasse de troubles, a fait fermer la Maison-Rouge, placée sous l'invocation de Karl Liebknecht et G. Q. G. des communistes. Les policiers la surveillent. (Rap.)